

R E V U E  
d' **HISTOIRE**  
de **Charlevoix**

N u m é r o 8 3

F é v r i e r 2 0 1 6



LA DÉMOLITION DU  
MANOIR SEIGNEURIAL NAIRNE  
UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE À LA MALBAIE





# LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX

Le drapeau évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard : la mer, la terre et la forêt.

## MEMBRES CORPORATIFS (1 000\$ ET PLUS)

**DR JEAN-LUC DUPUIS**  
CASINO DE CHARLEVOIX

**POWER CORPORATION**  
HYDRO-QUÉBEC

**CENTRE DE SANTÉ BEAUTÉ**  
FRANCINE THIBEAULT

**MRC DE**  
CHARLEVOIX-EST

## MEMBRES BIENFAITEURS À VIE (1 000\$ ET PLUS)

Alarmes et Extincteurs  
Charlevoix  
Robert Ascah  
Auberge La Maison Otis  
Johanne Bergeron  
Rosaire Bertrand  
Jean-Pierre Bouchard  
Marc Bouchard  
Martin Brisson  
Janet C. Casey  
Marc DeBlois  
Yolande et Pierre Dembowski  
Yves Downing  
Cécile Dumont

Jean-Claude Dupont  
Domaine Forget  
Fondation René-Richard  
Georges Fournier  
Raymond Gariépy  
M. et Mme Leslie H. Gault  
Léonard et Aurore Gauthier  
Fernand Harvey  
Imprimerie de Charlevoix Inc.  
Robert Labbé  
Fernand Labrie  
Laurent Lafleur  
Paul et Rita Lafleur  
Monique Larouche

Pierre Legault  
L'Héritage canadien du Québec  
Lico imprimeur  
Xavier Maldague  
Municipalité de  
Notre-Dame-des-Monts  
Municipalité de  
l'Isle-aux-Coudres  
Petites Franciscaines de Marie  
Guy Paquet  
Municipalité de Saint-Hilarion  
André P. Plamondon  
Maurice Potvin  
Gilles Poulin

Diane et Jean-François Sauvé  
Walter et Mary Schatz  
Réjeanne Sheehy  
Cyril Simard  
Yolande Simard-Perrault  
Rita Simard-Smookler  
Huguette Tremblay  
Jean Tremblay  
Louis-Marie Tremblay et  
Yvette Froment  
Ville de Clermont  
J.C. Roger Warren

## MEMBRES BIENFAITEURS (100\$ À 999\$)

Pierre E. Audet  
Anne-Marie Asselin  
Arthur Beaulieu  
Pierre Beaupré  
Hilarion Bergeron  
Madeleine Boies-Fortier  
André Bouchard  
Rémi Bouchard  
Jean-Paul Boudraux  
Géralda Brassard  
Léonce Brassard  
Caisse populaire de La Malbaie

Victor Cayer  
Caroline Dame  
Martial Dassylva  
Claudette De Blois  
Henri Desmeules  
Johanne Desrochers  
Thomas Donohue  
Marie-Christine Dufour  
Daniel Fortin  
Léonce Gauthier  
Hélène Gervais  
Magella Girard

Raymond Guay  
Claude Harvey  
Hélène et Jean-Luc Harvey  
Monique Hervieu  
Esther Jean  
Alan Klinkhoff  
Guy Lachapelle  
Fernand Lapointe  
Guy Le Rouzès  
André Maltais  
Gabrielle Marceau  
André Morin

Lyse Nantais-Godin  
Danielle Ouellet  
Restaurant Vices Versa  
Lorraine Rochette  
Martin Rochette  
Cédulie Simard  
Jean-Pierre Simard  
Denis Tourangeau  
Claude et Janine Tremblay  
Hervé Tremblay  
Jeanne Tremblay  
Ville de La Malbaie

## MEMBRES DE SOUTIEN (50\$ À 99\$)

Louis Asselin  
Daniel Audet  
Jean Bergeron  
Louis Bhérier  
Bernard Bouchard et  
Micheline Dufour  
Boulangerie Bouchard  
Louise Boulanger  
Guy Bureau  
Gérald Cayer et  
Yolande Duchesne  
Henri Chaperon  
CIHO-FM  
Marc Clotuche  
Wellie Desbiens  
Antoine Desgagnés  
Antoine Desmeules  
Marc Desmeules  
Claude Despins  
Suzanne Duchesne  
Jacques Dufour

Mathias Dufour  
Simone Éthier-Clarke  
Luc Filion  
Hélène Fortier  
Eudore Fortin  
Pierre Gaudreault  
Réal Gaudreault  
Janine Gauthier  
Pierre Gauthier  
Serge Gauthier  
Yvon et Élisabeth Gauthier  
Chantal Giguère et  
François Chevrier  
Jean-François Gingras  
Pierre Girouard  
Robert Giroux  
Johanne Guérin  
Madeleine Guérin  
Richard Guevremont  
Christian Harvey  
Claude Harvey

Daniel Harvey  
Louise Harvey  
Robert Harvey  
Édith Jean  
Isidore Jean  
Lucille Lafond-Colombeau  
Gilberte Landry-Boivin  
Claude Lapointe  
Réal Lapointe  
Michel Leclerc  
Jean-Marie Lemieux  
Joseph Lemieux  
Manoir Hortensia  
Robert Marcotte  
René Martin  
Patrick McKenna  
Jacques Michaud  
Régane Michaud-Huot  
Jean-Denis Paquet  
Jean-Pierre Paquet  
Philippe Poulin

Yvon Racine  
Claire Renaud-Tardif  
Restaurant et Motel Le Mirage  
Hélène Rochette  
Raymond Roussel  
Municipalité de  
Saint-Aimé-des-Lacs  
Pierre-Paul Savard  
Rhéal Séguin  
Réal St-Laurent  
Claude St-Charles  
Michel Tétreault  
Sébastien Thibeault  
Diana Trafford  
Carole Tremblay  
Daniel et Jeannine Tremblay  
Georges-Étienne Tremblay  
Johanne G. Tremblay  
Mario Tremblay  
Raymond Tremblay  
Gilles Turcotte

REVUE D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX  
Numéro 83, Février 2016  
15\$ l'exemplaire

ABONNEMENT : 35\$ par année / 4 numéros

Publiée par le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX :

Serge Gauthier (Président), Raymonde Simard (Vice-présidente), Christian Harvey (Secrétaire-trésorier), Jean-Benoît Guérin-Dubé, Laurence Harvey et Hélène Tremblay (Administrateurs/trices).

COMITÉ DE RÉDACTION :

Serge Gauthier et Christian Harvey

COLLABORATEURS DU PRÉSENT NUMÉRO :

Alex Brassard, Jean Cimon, Jean-François Gingras, Serge Gauthier, Normand Perron, Joanne Robitaille et Pierre-André Savard

MONTAGE: Christian Harvey

COUVERTURE :

*La Malbaie* Robert Pilot

Œuvre publiée grâce à la participation de la Galerie Alan Klinkhoff. Galerie d'art canadien de Montréal.

À noter : le tableau représente une section du village de Pointe-au-Pic et il est daté de 1960.

POUR NOUS JOINDRE:

158, de l'Église

La Malbaie (Québec) G5A 1R4

Téléphone: (418) 665-8159

Courriel: shdc@sympatico.ca

Web: www.shistoirecharlevoix.com

Les opinions émises dans le présent numéro n'engagent que les auteurs et pas le comité de rédaction de la *Revue d'histoire de Charlevoix* ni le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix.

Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

ISSN 0829-2183

Port de retour garanti

Envoi de publication.

Numéro de convention: 42624513

## PRÉSENTATION

Le numéro 83 de la *Revue d'histoire de Charlevoix* est un grand cru. Plusieurs auteurs différents se sont rassemblés pour produire une parution historique d'un intérêt majeur. Il faut d'abord admirer en couverture une magnifique peinture de l'artiste canadien Robert Pilot intitulé « La Malbaie » présentant le village de Pointe-au-Pic à la fin de l'hiver 1960. En ouverture, l'urbaniste Jean Cimon présente deux articles passionnants dont un sur la démolition sauvage du Manoir seigneurial Nairne à La Malbaie en 1960 et l'autre sur Gabrielle Roy et le chemin de fer. Joanne Robitaille concernant l'affaire Taché, Alex Brassard sur le développement récent de Petite-Rivière-Saint-François, Pierre-André Savard au sujet de l'œuvre cinématographique de l'abbé Thomas-Louis Imbeau offrent ensuite des textes éclairants sur des sujets de recherche totalement neufs. Pour compléter le numéro, Normand Perron présente le premier de sa série d'articles sur l'agriculture dans Charlevoix suivi d'un texte que j'ai rédigé sur un caveau à légumes de Saint-Irénée, puis Jean-François Gingras poursuit sous la chronique « Dans nos archives » sa description de la vie de la famille Angélique Gilbert-Simard de Baie-Saint-Paul à partir de son journal personnel. Un numéro rempli de découvertes, tout à l'honneur de notre histoire de Charlevoix toujours aussi bien présentée grâce à notre prestigieuse *Revue d'histoire de Charlevoix* depuis plus de trente ans déjà !

Bonne lecture,

SERGE GAUTHIER, Ph.D.

Président de la Société d'histoire de Charlevoix

## TABLE DES MATIÈRES

La démolition du Manoir seigneurial Nairne	
Une ténébreuse affaire à La Malbaie .....	2
Gabrielle Roy et le chemin de fer.....	8
L'affaire Taché:	
Paternité encombrante ou fabulation d'un Charlevoisien.....	10
La production et le discours cinématographiques des films de Charlevoix de l'abbé Thomas-Louis Imbeau.....	14
Petite-Rivière-Saint-François, entre perceptions et aménagement.....	18
CHRONIQUE AGRICULTURE Les enjeux du changement agricole entre 1850 et 1950.....	21
Le caveau à légumes de la Ferme Martin Gauthier à Saint-Irénée (rang Saint-Thomas) : un héritage familial.....	23
DANS NOS ARCHIVES. Allez hop ! À l'école !.....	24



# LA DÉMOLITION DU MANOIR SEIGNEURIAL NAIRNE

Une ténébreuse affaire à La Malbaie

PAR JEAN CIMON

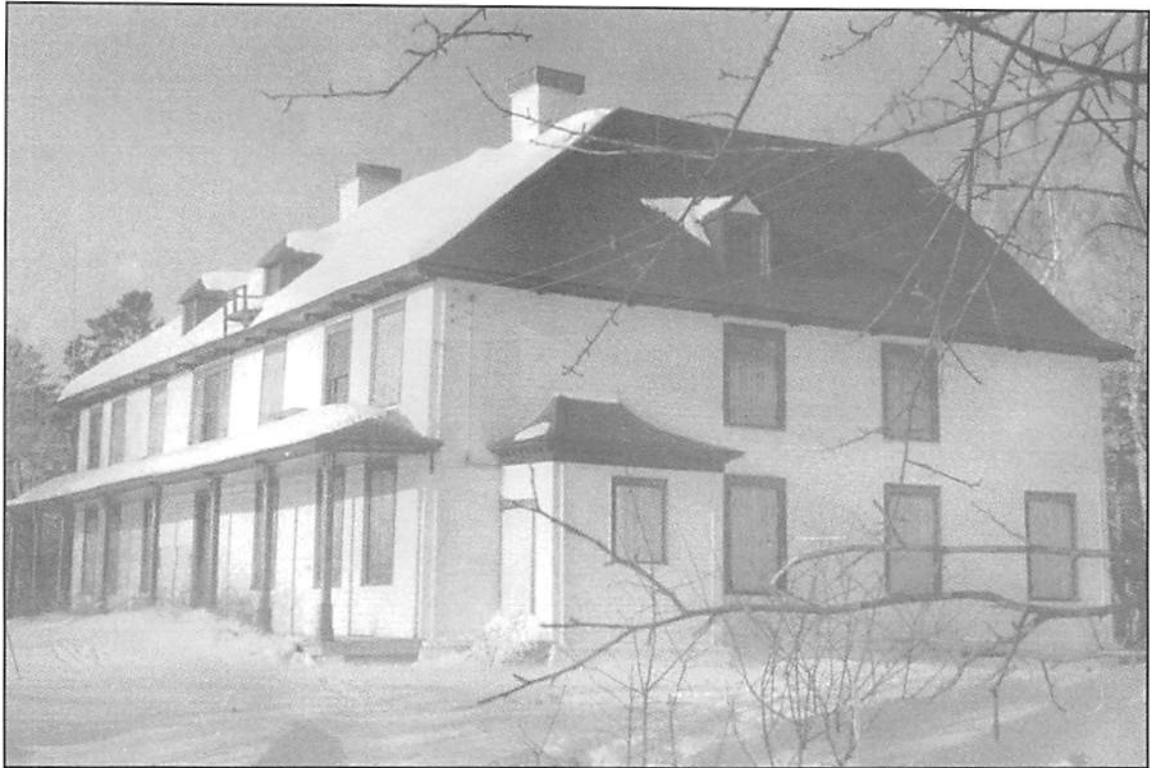


Photo: Jean Cimon

*Façade sud-est du Manoir Nairne, peu de temps avant sa démolition, en mars 1960*

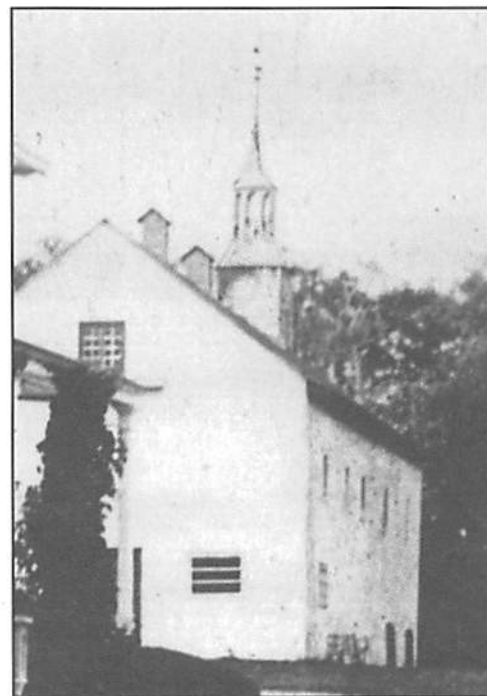
C'était presque la fin de l'hiver, en mars 1960. J'étais de passage à Pointe-au-Pic – une municipalité fusionnée aujourd'hui à La Malbaie – pour y rencontrer le conseil municipal. À la fin de la séance, le maire Jean Warren m'informa que la démolition du manoir seigneurial et du colombier voisin à La Malbaie était imminente et qu'il s'agissait d'une affaire regrettable.

Le lendemain matin, en ce 8 mars 1960, j'étais sur les lieux avec mon appareil photo, juste à temps pour saisir sur pellicule photographique la flèche du clocheton, déjà pliée en deux sous les coups redoublés d'une barre de fer énergiquement manipulée par un démolisseur qui n'apparaît pas sur ma photo.

Construite en plein centre-ville sur une légère éminence contemplant la mer à ses pieds, la propriété seigneuriale de La Malbaie comprenait deux édifices remarquables : le manoir et le colombier, datant tous deux de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, sans compter les agrandissements au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

Le manoir était un édifice de pierre, recouvert de bois, construit en 1845. D'une longueur de 100 pieds, il était orné de 10 fenêtres à l'étage sur chaque façade et

surmonté d'un toit à pente douce à quatre versants et percé de quatre lucarnes. La façade principale orientée au sud était pourvue d'une longue galerie couverte au rez-de-chaussée d'où descendaient deux terrasses fleuries jusqu'à la grève.



*Le colombier du Manoir Nairne*

Coll. SHC



Photo: Jean Cimon

La flèche fracassée...



Photo: Jean Cimon

puis l'ensemble du clocheton du colombier vient se fracasser sur le sol, 30 pieds plus bas.

La façade nord comprenait deux ailes, formant un avant-corps, qui encadraient un porche ouvrant sur un jardin.

L'historienne de l'art Raymonde Gauthier écrit que le manoir « fut probablement allongé au-delà des deux cheminées originales pour loger les familles comprenant de nombreux enfants et domestiques qui l'utilisèrent comme résidence d'été au cours des trente dernières années. <sup>1</sup>»

Le colombier, peut-être plus ancien que le manoir, était une construction de bois de trois étages surmontée d'un élégant clocher à une lanterne et dont la flèche montrait une girouette en fer forgé et un coq en bois sculpté. Seul le seigneur avait le droit de posséder un clocher avec girouette. Le tout a été rasé pour tomber d'une hauteur de trois étages en se brisant sur le sol : la girouette tordue et le cop décapité...

Le manoir seigneurial du colonel John Nairne (1731-1802) et son colombier (où le seigneur entreposait le grain, les voitures, etc.) étaient d'un intérêt historique considérable, car l'histoire des pionniers de La Malbaie est liée à celle de la petite colonie écossaise que John Nairne y établit en 1761.

Le colonel rêvait de fonder une « Nouvelle Écosse » sur les rives de Charlevoix. Cependant, sa colonie anglophone fut assimilée par ses censitaires canadiens francophones au point où le français devint rapidement la langue commune au manoir. Le brave militaire avait

oublié que les soldats écossais épousèrent des canadiennes francophones.

Le Manoir de La Malbaie était le symbole vivant de la vitalité du peuple québécois francophone. En se rappelant que les seigneurs Nairne (La Malbaie) et Fraser (Cap-à-l'Aigle) étaient des officiers dans l'armée de Wolfe sur les plaines d'Abraham en 1759, on peut dire que l'histoire de La Malbaie est celle d'un groupe de vaincus qui ont assimilé pacifiquement leurs vainqueurs!

La démolition gratuite du manoir seigneurial de La Malbaie, en 1960, est mentionnée de façon laconique par quatre auteurs dont trois sont des historiens de l'art :

- Raymonde Gauthier écrit, en 1976, dans *Les manoirs du Québec* : « L'incurie de ses propriétaires et des autorités a réduit cette vieille demeure à néant <sup>2</sup>».

- Philippe Dubé écrit, en 1986, dans *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix* :

« Le manoir est un bâtiment de type monumental sur un plan symétrique en forme de U dont le revêtement est un lambris de planches à déclin. À droite, le colombier est surmonté d'un clocheton à la manière écossaise (...) et servait à engranger le grain. La démolition de ces deux bâtiments eut lieu en mars 1960 comme le stipulait une clause du contrat de vente. <sup>3</sup>»

- Jean Des Gagniers écrit, en 1994, dans *Charlevoix*,

2. *Idem.*

3. Philippe Dubé. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

1. Raymonde Guay. *Les manoirs du Québec*. Éditeur officiel du Québec /Fides, 1976.

pays enchanté : « (...) le manoir et ses dépendances doivent être démolis, ce qui, malheureusement, s'accomplit en 1960<sup>4</sup> »

- Jean-Charles Claveau écrit, en 1996, dans *Les pionniers de la seigneurie de Murray Bay* : « Le manoir fut démoli comme le stipulait une clause de l'acte de vente<sup>5</sup> ».

L'ouvrage classique sur la famille du premier seigneur écossais John Nairne à La Malbaie s'intitule *A Canadian Manor its Seigneurs. The Story of a Hundred Years, 1761- and 1861*. Son auteur est l'historien torontois George M. Wrong. L'ouvrage fut publié pour la première fois en 1908. Une traduction française, paru à l'instigation de la Société d'histoire de Charlevoix en 2005 avec une présentation de Philippe Dubé dont je cite un extrait dans lequel je me permets de souligner certains mots qui, me semble-t-il, ne font qu'enténébrer davantage la question :

« En somme, Wrong nous livre l'intensité émotionnelle qui divise et déchire les Nairne dans toute cette époque laissant finalement peu de traces, sauf un manoir qui va être détruit par négligence en mars 1960 et une descendance lointaine de Mary (Polly) qui se marie secrètement à Augustin Blackburn de la localité devenue, par le jeu des générations, catholique et francophone. Triste désolation d'une famille seigneuriale laissée dans les brumes du non-dit qui, un jour, méritera peut-être d'être révélée<sup>6</sup>. »

Dans *Le temps de Charlevoix*<sup>7</sup>, j'ai essayé de dissiper un tant soit peu « les brumes du non-dit », en espérant que des chercheurs poursuivront mon enquête ébauchée sur une ténébreuse affaire qui demeure, pour moi, un choc émotif à plus d'un demi-siècle de distance.

### « Radiographie » de deux documents publics

Il s'agit de l'acte de vente rédigé à La Malbaie le 29 février 1960 par le notaire Benoît Warren et enregistré le 3 mars 1960 dans l'Index aux immeubles de La Malbaie (voir les encadrés). Je dois avouer, d'entrée de jeu, qu'il manque à ma radiographie un troisième document public essentiel à la compréhension de l'acte de vente, c'est-à-dire le plan de cadastre officiel sur lequel s'appuie

le notaire dans la description du dossier compliqué des titres de propriété du vendeur. Ma recherche est donc incomplète au départ et pourrait biaiser les hypothèses personnelles révélées par ma radiographie de deux documents sur trois et dont je risque de présenter ici des résultats contestables.

Alfred Savard est décrit, dans l'acte de vente, comme « officier municipal » (de la Ville de La Malbaie). Dans le jargon de l'époque, cette appellation bizarre désignait ordinairement un fonctionnaire municipal dont la fonction principale était d'être l'inspecteur des bâtiments qui délivrait les permis de construction, de rénovation, de démolition, etc. On apprend par l'Index aux immeubles que Savard a vendu, le 31 mars 1960, à Lucien Harvey une partie importante du terrain qu'il venait d'acheter de Duggan Gray le 3 mars 1960. On apprend aussi que le 28 juin 1960, ce même Lucien Harvey a vendu un terrain à Maître Benoit Warren, notaire. Nous venons de détecter les trois personnages qui composent le drame de la démolition planifiée du manoir.

Le premier acte est l'achat de la propriété seigneuriale par Alfred Savard, inspecteur des bâtiments à La Malbaie et prête-nom des deux autres personnages, suivant ma radiographie.

Le deuxième acte est la vente d'une partie de la propriété seigneuriale par Alfred Savard à Lucien Harvey. (La superficie du terrain vendue et sa localisation exacte devraient se trouver dans le plan du cadastre que je n'ai pas consulté.)

Le quatrième acte, c'est-à-dire l'acte suprême qui génère tous les autres, est l'acte de vente qui stipule que « L'acquéreur (Alfred Savard) s'engage à procéder, à ses seuls frais, à la démolition de toutes les bâtisses se trouvant dans un délai de huit (8) mois à compter de ce jour (...), c'est-à-dire le 29 février 1960, qui est la date de l'acte de vente.

Rien dans l'acte de vente ne mentionne que cette démolition soit exigée par le vendeur (résidant à Vancouver) ou qu'elle soit une condition sine qua non.

En effet, le rédacteur de cet acte de vente écrit avec un effet comique involontaire que « le vendeur pourra (et non devra) procéder lui-même à cette démolition (!) après le délai (...) de huit mois prescrit à l'acquéreur Alfred Savard.

4. Jean Des Gagniers. *Charlevoix pays enchanté*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994.

5. Jean-Charles Claveau. *Les pionniers de la seigneurie de Murray Bay*. Québec, Éditions Fleur de lys, 1996.

6. Philippe Dubé. Présentation de la traduction française de George M. Wrong. *Un manoir canadien et ses seigneurs, 1761-1861. Cent ans d'histoire*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

7. Jean Cimon. *Le temps de Charlevoix*. Québec, Éditions GID, 2015.

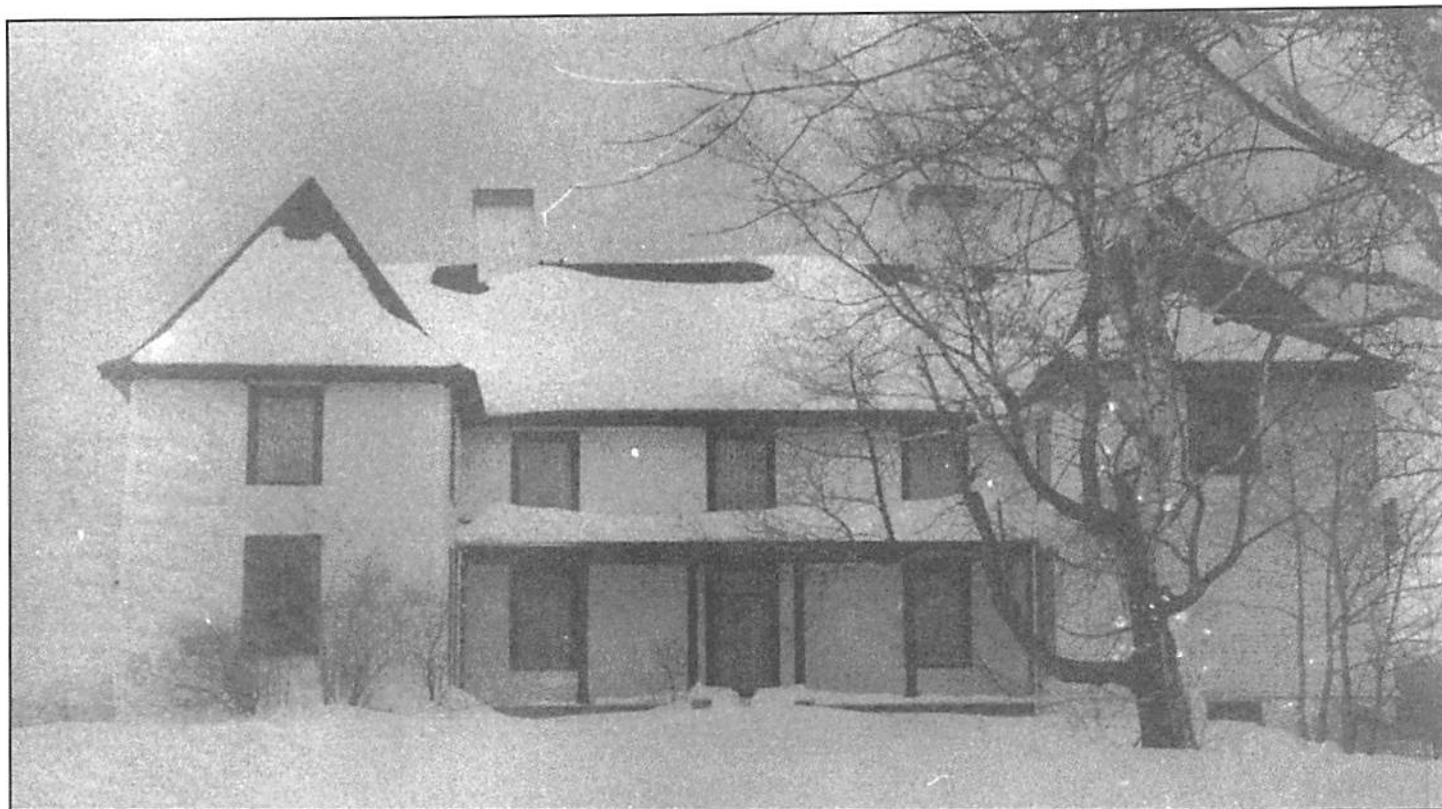


Photo: Jean Cimon

*Façade nord du Manoir Nairne en mars 1960*

Le rebondissement ultime de cette pièce tragicomique, c'est quand on apprend que le notaire qui a rédigé cet acte de vente est le même notaire Benoît Warren qui a acheté – au troisième acte – une partie de la propriété seigneuriale et qu'il y construira quelques mois plus tard une résidence familiale luxueuse !

Revenons à ma radiographie des trois personnages à l'origine de cette ténébreuse affaire dont j'ignorais les aboutissants en 1960. Je ne savais pas alors qui était le notaire ayant rédigé l'acte de vente, et si ce document était accessible. Je ne savais pas que le vendeur de la propriété seigneuriale habitait Vancouver et semblait indifférent au sort du manoir en piètre état de conservation. Ce 8 mars 1960, de passage à la Malbaie, j'étais très naïf et entièrement absorbé par l'idée de sauvetage d'un patrimoine national.

Au risque de me répéter, je résume ce qui apparaît sur l'écran de ma radiographie. D'abord, l'acte de vente de la propriété seigneuriale de La Malbaie contient deux articles extraordinaires. Les voici :

- L'acquéreur (...) s'engage à procéder, à ses seuls frais, à la démolition de toutes les bâtisses se trouvant construites sur les immeubles présentement vendus, dans un délai de huit (8) mois, à compter de ce jour, faute de quoi, le vendeur pourra procéder lui-même à cette démolition après le délai ci-dessus aux frais de l'acquéreur.
- « Cette obligation quant à la démolition des bâtisses

actuelles ne devra jamais s'interpréter comme étant une prohibition de construire ou de maintenir toutes nouvelles bâtisses sans réserve ni exception sur les immeubles vendus<sup>8</sup>».

Cette clause bizarre – et peut-être ultra vires – serait-elle l'aveu voilé que l'acquéreur a besoin de raser les bâtisses (le manoir et le colombier) existant sur les « immeubles vendus » pour faire place à de nouvelles bâtisses à son goût? Quelles étaient ces « nouvelles bâtisses » qui pourraient remplacer le colombier et le manoir seigneurial? On saura plus tard qu'il s'agit de la résidence familiale de Lucien Harvey et de celle du notaire Benoît Warren, qui se révèlent être, en fait, les véritables acquéreurs du domaine seigneurial de La Malbaie.

Mais avant d'en arriver à ce dénouement, deux obstacles majeurs se dressaient devant eux :

1) Comment s'assurer que la Corporation municipale de La Malbaie accordera un permis de démolition des « bâtisses » en question, même si l'acquéreur officiel, Alfred Savard, est celui qui accorde les permis?

2) Comment justifier cette démolition gratuite d'un patrimoine national devant l'opinion publique et l'intervention possible de l'État?

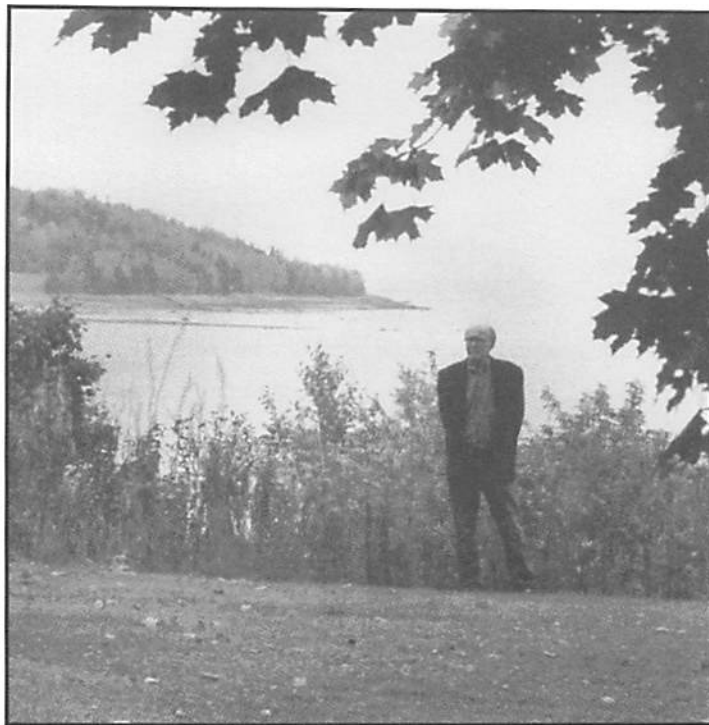
<sup>8</sup>. Extrait de l'acte de vente du manoir seigneurial de La Malbaie rédigé à La Malbaie le 29 février 1960 par le notaire Warren. Voir le texte intégral dans l'encadré.



Ma radiographie finale révèle que « cette obligation quant à la démolition des bâtisses actuelles » est une pure invention du notaire Benoît Warren afin de contourner les deux obstacles mentionnés plus haut.

Une fois démolis le colombier et le manoir seigneurial de La Malbaie dans l'indifférence totale de la population locale et des autorités politiques alertées par les médias et malgré les protestations isolées comme celle de l'écrivain Félix-Antoine Savard, le chat allait bientôt sortir du sac, comme nous l'avons constaté précédemment. Les nouveaux propriétaires de ce site exceptionnel au cœur du centre-ville de La Malbaie, Lucien Harvey (il deviendra maire de La Malbaie) et le notaire Benoît Warren, vont se partager le vaste terrain seigneurial pour y construire, chacun de son côté, une luxueuse résidence familiale.

Aujourd'hui, en 2016, la maison de Benoît Warren, à la suite de son décès, a été vendue et transformée en salon funéraire, flanqué d'un vaste stationnement sur le site du colombier. Mais le paysage maritime y est encore d'une éternelle beauté. Le soir, quand le bruit automobile s'est tu et que la mer monte paisiblement, on entend le chant consolateur des vagues qui parvient aux oreilles des trepassés du salon....



Coll. Jean Cimon

L'auteur Jean Cimon sur le site en 2013.

**MONSIEUR JEAN CIMON EST DÉCÉDÉ LE 22 JANVIER 2016.  
NOS CONDOLÉANCES À LA FAMILLE ET AUX PROCHES.**

### ENCART ACTE DE VENTE

L'an mil neuf cent soixante, le 29<sup>e</sup> jour de février;  
Devant : Me Benoît Warren, notaire à La Malbaie, province de Québec;

Comparait :

Monsieur W.E. Duggan Gray, gérant des ventes, domicilié présentement à 5311, rue Cypress, Vancouver, Colombie-Britannique, ici représenté par Me Jean J. Gadbois, avocat, ayant sa place d'affaires à 5, rue St-Jacques est, Montréal, aux termes d'un acte de procuration passé devant Me Claude Beauregard, notaire à Montréal, le 29 janvier 1960, sous le No.-2612 de ses minutes.

Lequel vend, avec garantie franc et quitte et avec possession immédiate, à M. Alfred Savard, officier municipal, domicilié dans la Ville de La Malbaie, en le comté de Charlevoix, Province de Québec, acquéreur présent et acceptant, les immeubles suivants, savoir :

a) Un immeuble situé dans la Ville de La Malbaie, comté de Charlevoix, province de Québec, avec toutes les bâtisses dessus construites, toutes les servitudes et autres droits lui appartenant, étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (P.575) au cadastre officiel pour la paroisse St-Étienne de La Malbaie, première division d'enregistrement de Charlevoix.

Cet immeuble est borné vers le nord-ouest au chemin public actuel, vers le sud-est à la ligne moyenne des hautes eaux (partie du lot de grève 574), vers le nord-est à une partie non subdivisée du même lot originaire numéro 575 de la propriété de Paul X. Laberge, (représentant Louis Philippe Dufour) et vers le sud-ouest au lot 8 de la subdivision officielle d'une partie du lot originaire numéro 575 au même cadastre.

b) Un autre immeuble situé au même lieu adjacent au côté sud-ouest de l'immeuble ci-dessus décrit connu et désigné comme étant le lot huit de la subdivision officielle d'une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575-8) au cadastre officiel pour la paroisse St-Étienne de La Malbaie.

c) Toutes les parties des lots de grève numéro cinq cent soixante-quatorze (P.574) au cadastre officiel pour la paroisse St-Étienne de La Malbaie, faisant front aux deux immeubles désignés aux paragraphes « a » et « b » ci-dessus, bornées vers le nord-ouest à la ligne moyenne des hautes eaux, soit aux lots 575-8 et à partie du lot 575 non subdivisée, vers le sud-ouest aux parties restantes des mêmes lots 573 et 574.

La ligne sud-ouest de la partie des lots de grève présentement vendu doit être la continuation dans une même direction de la ligne sud-ouest du lot 575-8 alors que la



ligne sud-ouest ci-dessus suivant une ligne imaginaire partant d'un point situé à la limite nord-est de l'immeuble décrit au paragraphe « a » au présent acte, le long du chemin public, pour se diriger jusqu'à la rivière Murray.

Attendu que dans un acte de vente par Madame Mary Katharine Duggan, en faveur de M. Louis Philippe Duffour, passé devant Me J. Rolland Warren, notaire, le 24 octobre 1947, la venderesse faisait une réserve dans les termes suivants :

« The Vendor reserves in full property a tract of land situated in front and extending on part of the width of the property herein sold, said tract of land being twenty-five (25) English feet in depth measured from the average high water mark of the St-Lawrence river for the immovable property secondly described and appearing on Plan « B » hereto annexed. The said tract of land being bounded as follows; To the East, to the average high water mark of the St-Lawrence River; to the South-east to part of the North-Shore of River Mailoux; to the South-East and North-West, to part of the immovable property presently sold, to the North-East, by the extension of the Line C.D.E.F. of said Plan "B" annexed hereto; it is understood that the said tract of land of twenty-five English feet will adjust its depth to the variations in the average high water mark of the St-Lawrence River.»

Nonobstant les désignations stipulées au présent acte il est déclaré que l'immeuble ainsi réservé doit être considéré comme étant inclus dans la présente vente, comme étant une partie non-subdivisée du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (P.575) au cadastre officiel pour la paroisse St-Étienne de La Malbaie, s'il était reconnu ou démontré que la partie ainsi réservée n'a pas été incluse dans la subdivision numéro huit du lot originaire ci-dessus.

### Dossier des titres

L'acquéreur reconnaît avoir reçu du vendeur un dossier de titres à son entière satisfaction dont quittance générale et finale.

### Conditions

Les taxes générales et spéciales et toutes les impositions foncières ont fait l'objet d'un ajustement entre les parties au prorata du temps écoulé et à venir pour chacune des années courantes d'impositions dont quittance générale, finale et réciproque.

Tous les honoraires et déboursés pour l'exécution du présent acte seront à la seule charge de l'acquéreur, alors que tous les honoraires et déboursés afférents à la préparation du dossier des titres et des désignations sont à la seule charge du vendeur.

### Prix

La présente vente est consentie en considération du prix de cinquante mille dollars, (\$50,000) payé comptant ce jour dont quittance générale et finale.

### État civil

Il est déclaré que le vendeur est marié en premières noces à Dame Dorothea Hertberg, encore vivante, et de qui il est séparé de biens suivants contrat de mariage passé devant George C. Marler, le ou vers le premier avril mil neuf cent quarante-neuf.

M. Alfred Savard, déclare qu'il est marié à Dame Irène Dassylva, les deux en premières et uniques noces, sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage passé devant Me J. Rolland Warren, le 9 septembre 1942.

L'acquéreur, tant pour lui-même que pour ses représentants s'engage à procéder, à ses seuls frais, à la démolition de toutes les bâtisses se trouvant construites sur les immeubles présentement vendus, dans un délai de huit mois (8) à compter de ce jour, faute de quoi, le vendeur pourra procéder lui-même à cette démolition après le délai ci-dessus... (passage rayé par le notaire: aux frais du vendeur ou de ses représentants).

Cette obligation quant à la démolition des bâtisses actuelles ne devra cependant jamais s'interpréter comme une prohibition de construire ni de maintenir toutes nouvelles bâtisses sans réserve ni exception sur les immeubles vendus.

L'acquéreur s'engage en outre à conserver pour M. Duggan Gray comme de chose lui appartenant, la pierre angulaire du Manoir Seigneurial ainsi que la cloche de la girouette se trouvant dans et sur le clocher du hangar.

M. Duggan Gray devra prendre possession des articles ci-dessus dans un délai de deux mois de la réception d'un avis par simple lettre enregistrée à l'adresse ci-dessus, à l'effet que la démolition est complétée, faute de quoi, l'acquéreur ou ses représentants resteront propriétaires définitifs des biens ci-dessus réservés et dont le vendeur n'aura pas pris possession tel que susdit.

L'obligation quant à la pierre angulaire n'existera qu'en autant qu'elle puisse être localisée, sans frais excessifs, lors de la démolition.

Dont acte à La Malbaie sous numéro quatre mille trois cent quatre-vingt-huit de mes minutes.

Lecture faite, les parties, le vendeur représenté tel que susdit, signent avec et en présence du notaire.

(Signé) Jean J. Gadbois,  
Alfred Savard,  
Benoît Warren, notaire

# GABRIELLE ROY ET LE CHEMIN DE FER

PAR JEAN CIMON

J'aime les trains. Un amour qui dure depuis l'enfance, et tous les prétextes sont bons pour parler des écrivains qui partagent ma passion pour les chemins de fer.

Gabrielle Roy est de ceux-là, et ce n'est pas un hasard si elle a vécu les vingt-cinq derniers étés de sa vie en bordure du fleuve.

C'est en effet en 1957 que Gabrielle Roy, éblouie par la beauté du paysage de montagne et de mer de Petite-Rivière-Saint-François, va acquérir un modeste chalet qui sera son nouveau refuge pour écrire en paix. Elle a alors quarante-huit ans, elle est déjà une écrivaine célèbre, et il lui reste un peu plus de deux décennies pour écrire ses œuvres de la maturité dans sa retraite définitive de Charlevoix. Elle va parfois prolonger son séjour estival à Petite-Rivière-Saint-François de mai à septembre.

Son chalet regarde la mer et la voie ferrée qui s'étire languoureusement sur la grève.

*« Nulle part au monde, écrit-elle, je n'ai connu de chemin de fer plus tranquille (...) (où) abondent les fleurs sauvages (...) les onagres, les ancolies, les clochettes bleues (...) L'heure de notre promenade coïncidait (...) avec celle de la haute marée. Le fleuve chante alors à pleins bords. Son chant soulève notre pas. Pourtant, par la voie ferrée, celui-ci ne peut être qu'inégal de dormant en dormant (...) La marche devient donc vite fatigante, mais qu'importe; un mal qu'on s'impose pour le plaisir, c'est le bonheur en fin de compte. <sup>1</sup> »*

Cette marche « fatigante » sur les dormants du chemin de fer de Charlevoix, je l'ai faite souvent à la hauteur de Saint-Irénée et des Éboulements-sur-Mer, mais en trichant un peu. Je marchais aussi sur l'accotement pierreux qui longe le côté extérieur des rails quand, bien entendu, cette diversion était possible.

Durant l'été de notre enfance, nous pratiquions, mon frère Pierre et moi, un concours d'équilibre : chacun devait marcher au-dessus de « son rail », le plus loin possible, sans toucher terre. Nous regardant jouer ainsi aux saltimbanques, une grande personne sentencieuse nous informa qu'en penchant une oreille sur le rail, on pourrait entendre un train au loin. Le lendemain, je posai mon oreille gauche sur le rail, côté mer, et j'entendis le roulement d'un train dans le lointain. Mon frère Pierre, lui, n'entendit rien!

Le train de Charlevoix entre Québec et La Malbaie a cessé de transporter quotidiennement des passagers en 1977. Gabrielle Roy a alors soixante-huit ans et, désormais, elle ne verra plus passer que des locomotives électriques traînant des wagons de marchandises dont les essieux rouillés grinceront mélancoliquement sur des rails endormis. A-t-elle déjà pris le train de Charlevoix? C'est peu probable, car elle n'en fait mention dans aucun de ses livres. Nous savons seulement que son mari la conduisait en auto à son chalet solitaire de Charlevoix et que ses rares visiteurs venus en auto lui offraient des randonnées motorisées dans les environs, parfois jusqu'à La Malbaie, ce qu'elle adorait, car elle se reposait ainsi de son labeur monastique d'écriture.



Coll. SHC

Une histoire de train que j'aime bien relire, à cause de sa fraîcheur juvénile, a été écrite par Gabrielle Roy au début de l'été 1960. Dans ce récit si joyeux, elle raconte un voyage en train qu'elle fit au Manitoba en 1942. En voici quelques fragments inoubliables :

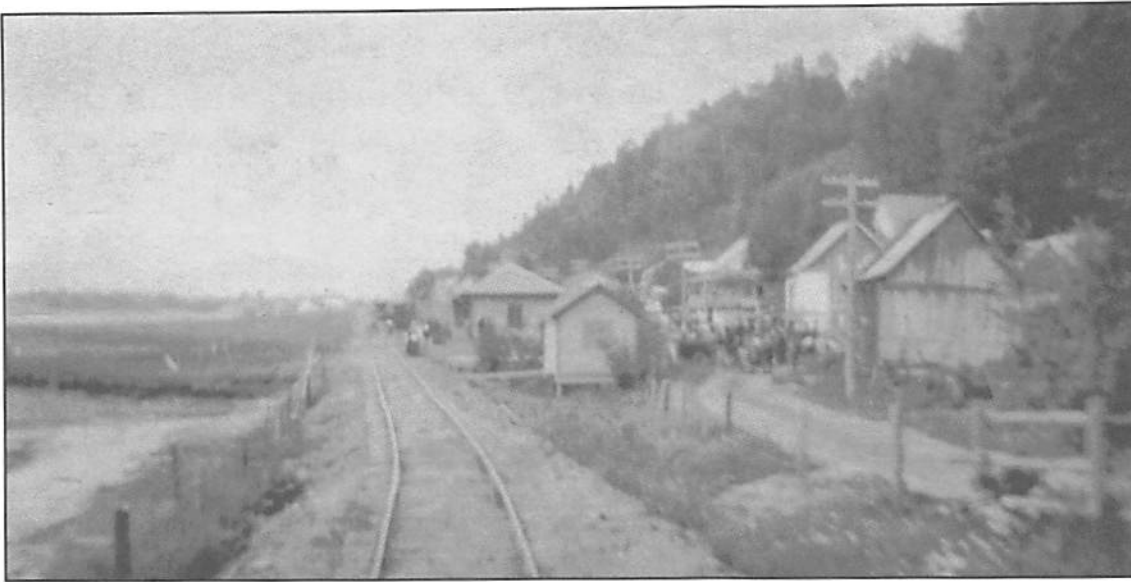
*« Je me demande encore ce qui a pu me pousser, ce soir-là, pour aller de Winnipeg à Ély –village qui n'est éloigné que d'une trentaine de milles- à prendre le train. C'était le transcontinental, un énorme convoi comprenant rarement moins d'une quarantaine de wagons. Il partait de Winnipeg un peu avant minuit. Il mettait un temps infini à s'ébranler. (...) Peu après suivant le chef du train qui, l'air assez mécontent, prit mes lourdes valises qu'il traîna jusqu'à la plate-forme (...) Il ouvrit la porte à un vent furieux, sur une campagne d'un noir d'Apocalypse. (...) »*

*- Mais où est Ély? demandai-je.*

*Le chef de train pointa en direction de quelques faibles lumières éparées dans le lointain. Il sauta sur le marche-pied, attrapa son fanal qu'il se prit à balancer en dehors du*

1. Gabrielle Roy. *Cet été qui chantait*. Montréal, Boréal Compact, 2000. p. 11, 12 et 15





Une ancienne gare à  
Petite-Rivière-Saint-  
François c. 1920

Coll. SHC

*train, dans la nuit noire, comme un prêtre son encensoir. Aussitôt le train repartit, prenant vite cette fois une allure rapide comme s'il n'avait attendu que d'être débarrassé de moi. (...)*

*Une semaine plus tard, je fis de nouveau arrêter le transcontinental rien que pour moi (...). Il fallait pour cela agiter devant la locomotive une sorte de drapeau pris à un clou sur la façade de la gare qui, elle, à cette heure, dormait profondément. Strictement parlant, cela ne se faisait pas. Mais j'avais lu dans l'horaire du CN qu'on avait le droit. Pour plus d'efficacité, je me plaçai en plein milieu de la voie en agitant mon fanion à tour de bras dès que je vis poindre l'œil étincelant de la locomotive. Elle stoppa juste à l'endroit d'où je venais de me reculer. (...) Enfin je distinguai un marchepied bien petit, bien seul, dans cet univers de nuit (...) à côté, se tenait le chef de train. « Mon » chef de train. Il dit (...)*

*-So it is you! (...)*

*Nous sommes montés, lui et moi, avec la lanterne, les valises et le marchepied, et aussitôt le train, en partant, nous envoya nous cogner le nez contre une paroi. J'eus un wagon presque à moi toute seule (...) Alors je laissai aller ma tête contre le dossier. (...) Les longs coups de sifflet des trains qui maintenant me déchirent le cœur, en ce temps-là m'exaltaient.<sup>2</sup> »*

Si je considère ma géographie culturelle de la côte maritime sur le rive nord du Saint-Laurent qui s'allonge de Petite-Rivière-Saint-François jusqu'à l'embouchure du Saguenay, Gabrielle Roy est assurément une fille adoptive de Charlevoix parce qu'elle y a écrit la plus grande

partie de son œuvre, à l'instar de Félix-Antoine Savard aux Éboulements.

On constate le même phénomène chez des artistes-peintres qui ont terminé leur carrière en résidence à Baie-Saint-Paul ou à l'Isle-aux-Coudres et des musiciens renommés comme Francoys Bernier et Roger Matton à Saint-Irénée et aux Éboulements. Des cinéastes comme Denys Arcand, Michel Brault et Pierre Perrault ont illustré la culture et la beauté des paysages de Charlevoix, sans oublier, bien sûr, *Le Temps d'une paix*, ce téléroman inoubliable de Pierre Gauvreau.

Pour moi, si la côte de Charlevoix devait perdre son chemin de fer et ses deux tunnels, elle perdrait une partie essentielle de son âme. Il reste l'espoir qu'un « vrai » train quotidien de passagers circulera de nouveau entre la gare du Palais et La Malbaie.

Il ne s'agit pas ici d'une nostalgie stérile, mais de la mise en valeur d'un patrimoine socio-économique qui n'est pas utilisé actuellement dans une optique de mobilité durable.

Je m'entends si bien avec Gabrielle Roy! Elle qui semble partager mon idée que le chemin de fer est un patrimoine national. N'a-t-elle pas écrit :

*« Le premier lien d'un pays ne serait-il pas un lien physique : fleuve, rivière, sentier, route, chemin de fer? Cela expliquerait pourquoi notre cœur garde un attachement au chemin de fer, alors qu'il s'est à peine épris pour l'avion, superbe oiseau sans patrie.<sup>3</sup> »*

2. Gabrielle Roy. *De quoi t'ennuies-tu, Eveline?* Suivi de *Ély! Ély! Ély!*, récits, Montréal, Boréal Compact, 1988, p. 99-101 et 120-122.

3. *Idem.*, p. 102.

# L'AFFAIRE TACHÉ: PATERNITÉ ENCOMBRANTE OU FABULATION D'UN CHARLEVOISIEN

PAR JOANNE ROBITAILLE



Coll. privée

Étienne-Paschal  
Taché

Les personnes en cause : Étienne-Paschal Taché, médecin à Montmagny, Premier Ministre du Canada-Uni et père de la Confédération Canadienne et Jean-Baptiste Taché, journalier, cultivateur et bedeau de Saint-Irénée.

En faisant ma généalogie élargie, j'ai trouvé un enfant, Jean-Baptiste, né de parents inconnus, et nommé Taché dans tous les actes de naissance et de mariage de ses huit enfants. Une information orale transmise depuis cette époque dans les familles de ses enfants se déclinerait ainsi : Jean-Baptiste est le fils d'Étienne-Paschal Taché et d'une domestique.

Assez intrigant pour débiter des recherches entre 1815 et 1867 sans toutefois résoudre le mystère. En voici un aperçu ainsi que mes hypothèses et interprétations.

## La naissance de Jean-Baptiste

Né le quatre octobre 1817 de parents inconnus de la paroisse de Québec, baptisé le cinq en la paroisse de l'Assomption des Éboulements. Le parrain Jean-François Gagnon ne signe pas, la marraine Marie-Anne Démolier signe. Le nom de sa mère, Salomé Lachaume, se retrouvera en 1856 dans une déclaration notariée détaillée plus loin dans le texte.

## Contexte relatif aux personnes impliquées :

La marraine Marie-Anne Démolier : au moment du baptême de Jean-Baptiste, elle est âgée de 71 ans ! Elle semble avoir vécu à Québec de sa naissance jusqu'à l'âge adulte, ses enfants étant nés et mariés à Québec. Elle habiterait Les Éboulements depuis son second mariage en 1796 jusqu'à sa mort en 1825. Elle devait connaître la famille Lachaume établie depuis longtemps dans ce village et la famille de Sales Laterrière qui y habite depuis au moins 1814. Je reviendrai sur ces familles au cœur de l'intrigue en titre.

Salomé Lachaume dit Janot (1796-1878), la mère : Salomé a vu le jour aux Éboulements. Sa mère s'éteint quand elle a seize ans. Son père se remarie trois ans plus tard en 1815. Elle a des frères, la plupart plus vieux qu'elle, et une sœur, Marie de six ans son aînée, qui convolera à trente et un ans avec François Jean en 1821. Je donnerai plus de détails sur ce couple plus loin.

Salomé a travaillé comme domestique toute sa vie adulte auprès de la famille de Sales Laterrière. Elle est enterrée dans leur beau et grand caveau funéraire familial aux Éboulements, à côté de l'église. Une clause du testament olographe de Marc-Pascal de Sales Laterrière rédigé en 1867 se lit ainsi : « Arrivant que Salomé Janot depuis plus de 45 ans à mon service, soit par cause d'âge ou d'infirmité, ne pourrait plus gagner sa vie, je veux que mes héritiers la logent chez eux, la nourrissent, l'entretiennent suivant son état jusqu'à son décès et la fassent inhumer décemment en souvenir de ses services et de son affection envers tous les membres de la famille ».

La famille de Sales Laterrière : Le père est médecin/apothicaire pratiquant à Québec ainsi que ses deux fils, Pierre et Marc de trois ans son cadet. Ces derniers furent aussi chirurgiens dans la milice pendant la guerre de 1812 contre les Américains, milice dont faisait partie Étienne-Paschal Taché qui assistait les chirurgiens du bataillon. Marc termina sa médecine à Philadelphie en 1812. Il aurait enseigné la médecine à Étienne-Paschal à Québec de 1815 à 1818 environ. Les deux frères, particulièrement Marc-Pascal de Sales Laterrière, et Étienne-Paschal se connaissent donc bien.



À partir de 1814, la famille de Sales Laterrière (le patriarche qui mourra en 1815, son épouse, leur fille et leur fils Marc-Pascal) séjourne occasionnellement dans leur récent manoir seigneurial des Éboulements. Ils y ont plusieurs engagés, peut-être que Salomé est du lot. Leur autre fils, Pierre de Sales Laterrière, de retour d'Europe au printemps 1816 accompagné de sa jeune épouse enceinte et leur enfant d'un an, se rendent à l'été 1816 au manoir. Sa conjointe y accouche le dix août. Ils y séjourneront plus d'un an.

Jean-Baptiste aurait peut-être été conçu fin décembre 1816 - début janvier 1817, pour une naissance le 4 octobre, peut-être pendant une visite d'Étienne-Paschal Taché à ses amis Marc et Pierre de Sales Laterrière au manoir seigneurial. Salomé et Étienne-Paschal ont 20 ans.

Pierre, son épouse et ses deux enfants retournent dans leur appartement de Québec en novembre 1817, probablement avec Salomé qui a accouché aux Éboulements le mois précédent. Elle sera à leur service à Québec possiblement jusqu'à ce qu'ils quittent définitivement pour Londres en 1823. À ce moment, Salomé serait engagée par Marc de Sales Laterrière au manoir, ce qui concorderait à peu près avec le nombre d'années de service de Salomé mentionnée au testament de Marc cité précédemment.

### **Plus de détails sur Pierre et Marc de Sales Laterrière**

Pierre (1789-1834), au recensement de 1818 de la ville de Québec, est âgé de 29 ans, habite à la haute-ville de Québec avec sa jeune et riche épouse Anglaise de 22 ans, ses deux jeunes bébés d'un et deux ans, et au moins quatre domestiques dont une Salomé de 23 ans !

Pierre de Sales Laterrière pourrait-il être le père de Jean-Baptiste né en octobre 1817 ? J'en doute, Pierre est marié depuis 1815. Son épouse et lui ont eu des enfants en 1816 et en 1817, d'autres suivront. Il est très occupé par sa profession et la succession de son père.

Marc (1792-1872) a hérité de son père de la moitié de la seigneurie des Éboulements en 1816 à 24 ans. Il devient seigneur et abandonne la médecine. Au recensement de 1818, Marc de Sales Laterrière habite à la basse-ville de Québec avec sa mère et deux engagés. Il quitte Québec vers 1820 pour résider dans le manoir seigneurial aux Éboulements avec sa mère, sa soeur et une engagée dont on ne sait le nom. Marc fit de la politique de 1824 jusqu'en 1867, il sera entre autres député dans Charlevoix. Marc se marie en 1835 à l'âge de 43 ans, son beau-père a été politicien. Cette union lui donnera cinq enfants.

Marc de Sales Laterrière pourrait-il être le père de Jean-Baptiste né en 1817 ? J'en doute car il a instruit et établi son fils naturel François Xavier né d'une mère inconnue aux Éboulements en 1825, dix ans avant son mariage. Sur l'acte de mariage de son fils naturel François Xavier, aussi médecin, Marc de Sales Laterrière est identifié comme son père, rien n'est indiqué pour la mère. François Xavier aura sept enfants, baptisés à la Malbaie dont les parrains/marraines sont notables. Est-ce que sa mère est Salomé ? Je ne crois pas, elle n'apparaît pas comme marraine d'un de ses enfants contrairement à un des enfants de Jean-Baptiste. Une information transmise par les descendants de François Xavier de Sales Laterrière identifierait nommément la mère, une autre domestique au manoir. De plus, on verra plus loin que Marc a été impliqué dans une déclaration notariée où Salomé et Jean-Baptiste ont dû plier l'échine quant au nom Taché. Je ne crois donc pas que Marc soit le père de Jean-Baptiste car voyant comment il a bien traité son fils naturel François Xavier et en l'incluant dans son testament, je crois qu'il aurait agi de même avec Jean-Baptiste s'il avait aussi été son fils. Un doute demeure : pourquoi Salomé est au caveau de Sales Laterrière ? Marc avait-il quelque chose à faire pardonner pour lui ou pour d'autres.

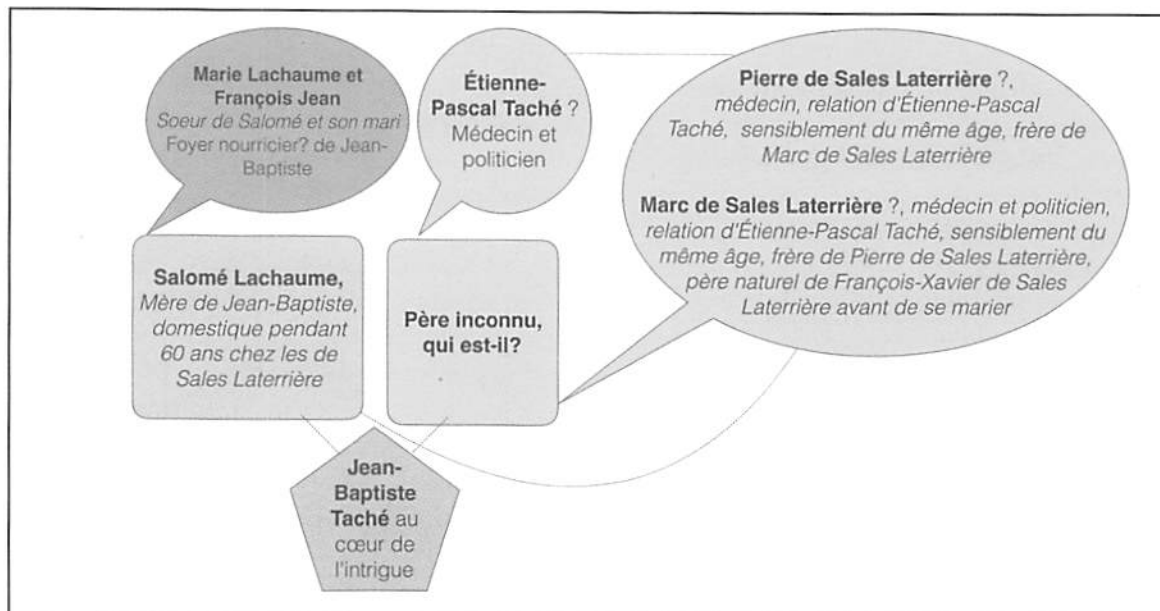
### **L'enfance de Jean-Baptiste**

Son possible père, Étienne-Paschal est reçu médecin en 1819, un peu plus d'un an après la naissance de Jean-Baptiste. Il épouse Sophie Baucher en 1820. Ils auront quinze enfants. Sa mère, Salomé, habiterait le manoir seigneurial des Éboulements depuis 1823 ou avant. Je ne crois pas que l'enfant ait été élevé au manoir par sa mère domestique à demeure. Je crois plutôt qu'il a grandi d'abord dans la famille de Salomé. Sa belle-mère et sa soeur qui demeurait toujours à la maison familiale pouvaient en prendre soin. Cette soeur de Salomé a épousé quelques années plus tard le fils de sa belle-mère, François Jean. Ainsi, la tante et l'oncle de Jean-Baptiste ont eu quatre enfants. Jean-Baptiste est plus âgé que ses cousins d'au moins cinq ans.

### **Le mariage de Jean-Baptiste**

Il convole, âgé de 22 ans, en 1840 aux Éboulements. On le dit domicilié à la Malbaie, probablement à St-Irénée car les registres de ce lieu ne seront ouverts qu'en 1843. On ne mentionne pas de nom de famille. Son épouse est Victoire Lavoie des Éboulements (St-Irénée), fille aînée d'une famille nombreuse.

Ses témoins sont François Jean, oncle, Théophile et Damase Gauthier, Didace Bouchard. Il semble que pour



des enfants sans père comme Jean-Baptiste, le nom du premier témoin au mariage est celui du père nourricier. Jean-Baptiste Taché sera plus tard témoin lors du décès de son oncle François Jean.

C'est à ce moment que Étienne-Pascal se lance en politique en délaissant la médecine pour devenir député de l'Islet en 1841 et par la suite gravir les échelons jusqu'au plus haut.

Comment Jean-Baptiste nommera ses futurs enfants ? Du nom de sa mère, de son père nourricier s'il en est un ou de son présumé père.

### Les enfants de Jean-Baptiste Taché

Sur tous les actes de baptême et de mariage de ses enfants, son nom est complet, Jean-Baptiste Taché. Ses huit enfants se nomment donc Taché : Ferdinand, Marie, Thomas, Odiface, Marie-Louise, Eulalie, Elmire et Malvina.

Salomé Lachaume, mère de Jean-Baptiste, marraine d'Eulalie. François Jean, son oncle et possible père nourricier, est parrain de Ferdinand et Thomas. Enfin, Marceline Jean, fille de François et cousine de Jean-Baptiste est marraine de Thomas. Jean-Baptiste semble lié à cette famille, probablement parce qu'elle l'a élevée comme mentionné précédemment.

### Un acte notarié et un acte judiciaire confrontant Jean-Baptiste Taché

D'abord en 1856, où une déclaration du cinq août, signée par deux notaires, fait comparaître Salomé et son

fil Jean-Baptiste. Ces notaires de Charlevoix connus sont Cléophe Cimon de la Malbaie qui deviendra député dans Charlevoix deux ans plus tard et Léon Charles Clément des Éboulements qui deviendra aussi député dans Charlevoix. La déclaration a pour but de confirmer que Jean-Baptiste, 38 ans, se désiste de toute prétention à la propriété du nom Taché, qu'il promet de ne plus utiliser le nom Taché, ni pour lui ni pour ses enfants (tous ses enfants sont nés) et d'adopter le nom de sa mère pour lui et ses descendants parce qu'il est né illégitime d'un père inconnu.

Pourquoi cela arrive à ce moment? En 1856, Étienne-Pascal est Premier Ministre du Canada-Uni depuis 1855 ainsi que receveur général et Président du Conseil législatif. Peut-être qu'Étienne-Pascal ou ses collaborateurs ne veulent pas qu'une histoire vraie ou fausse s'ébruite surtout si une progéniture Taché se répand dans Charlevoix. Cette déclaration notariée risque de porter fruit car Salomé et Jean-Baptiste sont sans doute impressionnés par ces notables venus au manoir seigneurial du maître de Salomé leur faire signer de leur X une déclaration de dix pages aux formulations et vocabulaire inaccessibles à la paysannerie. Puisque la déclaration affirme que Jean-Baptiste a requis les notaires pour rédiger la déclaration, est-ce lui qui a payé les notaires ou l'ont-ils fait à titre gracieux ou ont-ils été payés par d'autres personnes?

Rien des promesses de Jean-Baptiste ne furent tenues car le 27 juillet 1865, une poursuite d'Étienne Pascal est intentée devant la Cour Supérieure par son procureur François Xavier Frenette contre Jean-Baptiste qui continue d'utiliser le nom de famille Taché pour lui et ses enfants. Cet avocat est le beau-frère de Cléophe Ci-



mon, notaire signataire de la déclaration de 1856. Cette poursuite exige en résumé que Jean-Baptiste (âgé de quarante-sept ans) se plie à ce que lui avait été demandé en 1856. Comme cinq de ses enfants sont mineurs, un tuteur est élu à l'unanimité parmi les amis de Jean-Baptiste qui ont prêté serment, pris connaissance de la poursuite et délibéré. Le notaire Cléophe Cimon officialise la tutelle ad hoc. Les amis impliqués sont Jean-Baptiste Gauthier, Jacques Gauthier, François Gauthier, cultivateurs, Georges Tremblay, tanneur, Cyprien Gaudreau, menuisier, David Asselin, cultivateur et navigateur et le tuteur Louis Tremblay, forgeron-marchand.

Ainsi le lendemain, le 28 juillet, le procureur d'Étienne Paschal comparait devant la Cour Supérieure à la Malbaie pour, en résumé, demander pour Etienne-Paschal:

- que Jean-Baptiste et ses enfants n'utilisent plus le nom Taché car ils n'y ont aucun droit et que soient pris tous les ordres pour cela,

- que les curés biffent le nom Taché de tous les registres paroissiaux (actes de baptême, mariage et sépulture) relativement à Jean-Baptiste et ses enfants,

- que le jugement soit affiché sur la porte des églises de La Malbaie et de St-Irénée et lu à la porte après l'office du matin,

- que mille livres (presque le salaire annuel d'un ouvrier) soient payées par Jean-Baptiste à Étienne-Paschal,

- qu'une sommation soit remise par huissier à Jean-Baptiste, à ses deux enfants majeurs et au tuteur de ses enfants mineurs pour qu'ils comparaissent devant la Cour Supérieure le dix août.

Pourquoi cela est-il arrivé à ce moment? Depuis 1864, Étienne-Paschal est de retour en politique comme Premier Ministre du Canada-Uni après une période un peu moins active depuis 1857. Le coup de semonce de 1856 n'a pas donné les résultats attendus, il frappe alors plus fort par une action judiciaire.

Étienne-Paschal meurt le surlendemain, le 30 juillet. Il avait eu une paralysie en février 1865 pendant la session parlementaire.

Le dix août, Jean-Baptiste, ses deux enfants majeurs et le tuteur de ses enfants mineurs comparaissent devant la Cour Supérieure à la Malbaie. Le lendemain, leur avocat Marc-Aurèle Plamondon les représentent devant la même cour, probablement devant le juge David Roy. Et puis plus rien, aucun jugement, probablement étant donné la mort d'Étienne Paschal. Rien n'a été biffé des registres paroissiaux et le nom Taché s'est perpétué pour la descendance de Jean-Baptiste jusqu'à aujourd'hui.

En conclusion, est-ce qu'Étienne-Paschal ne voulait pas que Jean-Baptiste nuise à sa carrière, sa réputation, sa famille, sa succession à sa mort ou est-ce que Jean-Baptiste a fabulé pour se donner et à ses descendants, des origines prestigieuses et financièrement avantageuses. Pour ma part, mon idée est faite, je vous laisse faire la vôtre.

## BIBLIOGRAPHIE

ANCESTRY. Banque de données généalogiques, <http://www.ancestry.ca>

ANDRÈS, Bernard. *L'énigme de Sales Laterrière*. Québec Amérique, 2000, 880 pages

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. <http://www.assnat.qc.ca/fr/index.html>

BANQ. Québec, P407, fonds Taché

BANQ. Québec, TP11, S20, SS2, SSS1, No 133, fonds Cour Supérieure District de Saguenay

BANQ. Québec, fonds notaire Léon-Charles Clément, 4M01-4434, No 866, 1222

BANQ. Québec, TP11, S20, SS2, SSS7, Plumitif, fonds Cour Supérieure District de Saguenay

BANQ. Québec, Recensement paroissial de Notre Dame de Québec, 1818, <https://applications.banq.qc.ca/apex/f?p=114:2>

BEAUDOIN, René. Notes relatives à Salomé Jeannotte-Lachaume à l'emploi de Marc-Pascal de Sales Laterrière, courriels du 7 septembre 2009 et 6 janvier 2016

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA. Recensements 1825, 1831, 1842, 1851, <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/Pages/recensements.aspx>

DUMAS, Jean. *Les recensements des Éboulements de 1825 à 1891*. Société d'histoire de Charlevoix, 1991

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA. <http://www.biographi.ca/fr/index.php>

HÉBERT, Yves. *Étienne-Paschal Taché 1795-1865*. Les Éditions GID, 2006, 295 pages

OUELLETTE, Mauricc. *Maman Hénédine*, 1994, 249 pages

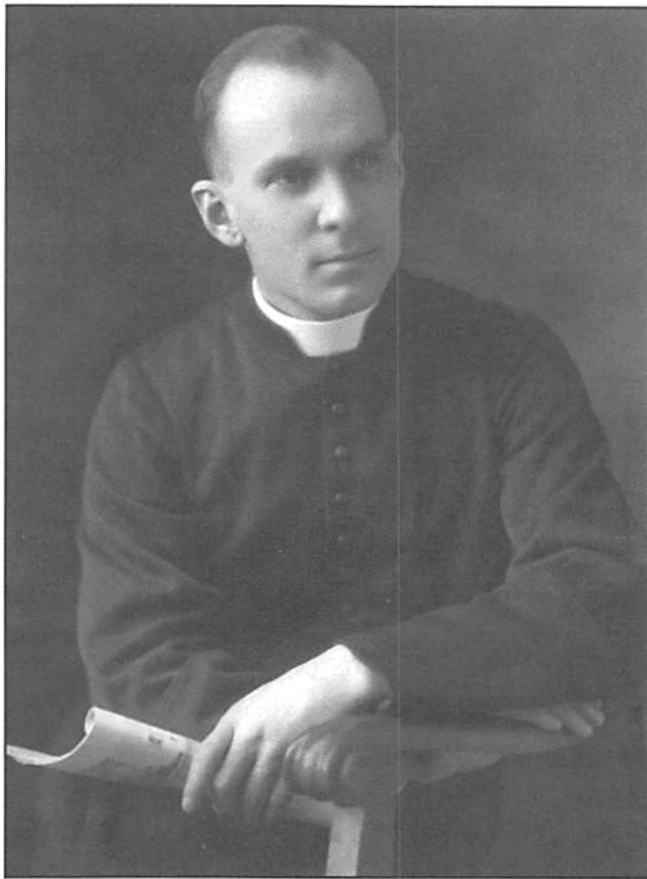
POWELL, James. *Le dollar canadien: une perspective historique*. Banque du Canada, 2005, 131 pages

REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC, Bureau d'enregistrement de Baie St-Paul, Registre A, Volume V, page 460, numéro 4252, 4 juin 1872, testament de l'Honorable Marc-Pascal de Sales Laterrière

TREMBLAY, Jean-Paul-Médéric. *Être seigneur aux Éboulements*. Société d'histoire de Charlevoix, 1996.

# LA PRODUCTION ET LE DISCOURS CINÉMATOGRAPHIQUES DES FILMS DE CHARLEVOIX DE L'ABBÉ THOMAS-LOUIS IMBEAU

PAR PIERRE-ANDRÉ SAVARD, M.A. ÉTUDE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Coll. Évêché de Chicoutimi

*Thomas-Louis Imbeau, jeune prêtre*

Entre 1930 et 1960, de nombreux prêtres québécois tournent séparément des films documentaires dans les régions du Québec. Leurs films montrent différentes réalités économiques et sociales des régions de la province. La région de Charlevoix n'a pas été en reste par le phénomène des prêtres-cinéastes. L'abbé Thomas-Louis Imbeau a en effet réalisé plusieurs films documentaires qui montrent Charlevoix dans les années 1940. En se penchant sur ce corpus de films, cet article tente de mettre en lumière le discours cinématographique des films de l'abbé Imbeau pour faire connaître Charlevoix. À l'instar du Québec rural des années 1940, Charlevoix vit de profondes transformations économiques, technologiques et sociales. Dans ce contexte, l'analyse du discours cinématographique de Imbeau en rapport au contexte particulier des années 1940 s'avère pertinente. Dans un premier temps, nous décrirons la vie de l'abbé Imbeau, un prêtre-cinéaste quelque peu oublié. Dans un deuxième temps, nous présenterons les caractéristiques de la production cinématographique du prêtre. Enfin, nous analyserons le discours cinématographique des films de Charlevoix de l'abbé Imbeau.

Cet article s'appuie sur un corpus de sources écrites et audiovisuelles. Les archives personnelles de Thomas-Louis Imbeau situées à l'Évêché de Chicoutimi et à l'Archidiocèse de Québec ont été consultées afin d'exposer la vie du prêtre. Pour l'analyse de la production et du discours cinématographiques, nous avons consulté les sept films réalisés à Charlevoix par l'abbé Imbeau. Ces films sont disponibles à la Bibliothèque et Archives nationales du Saguenay et du Vieux-Montréal. Dans le cadre de cet article, nous n'avons pas retenu les films réalisés par Imbeau au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1935 à 1942.

## Une vie partagée entre Charlevoix et le Saguenay

Thomas-Louis Imbeau est né le 1<sup>er</sup> décembre 1899 à Saint-Firmin à la Baie-Sainte-Catherine. Il est le fils de Louis Imbeau et de Rahab Savard. Il fait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi de 1915 à 1921. Il poursuit en théologie au Grand Séminaire d'Halifax en 1921 et 1922 ainsi qu'au Grand Séminaire de Chicoutimi de 1922 à 1925. Le 7 juin 1925, il est ordonné prêtre à la Cathédrale de Chicoutimi.

Aussitôt ordonné prêtre, Imbeau devient professeur au Séminaire de Chicoutimi à l'âge de 26 ans. Il enseigne la religion, le français, la littérature française, le latin et le grec. À cette époque, il s'intéresse déjà à la photographie. En 1928, il se procure une caméra 16 mm Eastman Kodak de Albert Tessier<sup>1</sup>. Dès le début des années 1930, il commence à réaliser des films, surtout pour la Société historique du Saguenay<sup>2</sup>. Il est par ailleurs membre de l'« Amateur Cinema League » en 1935.

Imbeau reste professeur au Séminaire de Chicoutimi jusqu'en 1938. La même année, il fonde et dirige l'École d'agriculture de Chicoutimi. Il y enseigne la religion et l'arithmétique jusqu'en 1941. Au printemps de la même année, il quitte le Saguenay pour Charlevoix où il s'installe à Saint-Fidèle pour y être curé de la paroisse. Il collabore avec le magazine américain *Life* pour un reportage sur le Québec rural et francophone

1. Michel Coulombe et Marcel Jean. *Le dictionnaire du cinéma québécois*. Montréal, Boréal, 2006, p. 365.

2. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay, Inventaire des films produits au Saguenay-Lac-Saint-Jean (1915-1984), cote : 200221.



publié en octobre 1942<sup>3</sup>. Dans ce numéro, il participe notamment aux photographies de Saint-Fidèle.

À Charlevoix, l'abbé Imbeau réalise toujours des films. Néanmoins, ses belles années de production cinématographique sont derrière lui. Ses films les mieux travaillés datent de l'époque où il habitait le Saguenay. De surcroît, après sa mutation à Charlevoix, Imbeau diminue sa production de films dans les années 1940.

Alors qu'il est devenu curé à Saint-Fidèle, il se fait propagandiste et zélateur des Caisses Populaires de Charlevoix jusqu'en 1949. La même année, Imbeau est transféré à Saint-Étienne de La Malbaie pour y être curé jusqu'en 1970. Il termine sa carrière en 1977 comme curé de Saint-Irénée. À 84 ans, il décède le 22 septembre 1984 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec à la suite d'une chute où il s'est fracturé la hanche<sup>4</sup>.

### La production cinématographique de l'abbé Imbeau

Thomas-Louis Imbeau a commencé à réaliser des films au début des années 1930 et sa production s'est poursuivie jusque dans les années 1940. Puisque la plupart de ses films ne sont pas datés, il est difficile de connaître la datation exacte de sa filmographie. Entre 1935 et 1942, l'abbé Imbeau tourne presque exclusivement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa production cinématographique charlevoisienne débute après 1942 lorsqu'il déménage dans sa région natale. Nous avons en tout recensé 31 films réalisés par Imbeau. De ceux-ci, seuls sept films ont été réalisés à Charlevoix. Il est probable qu'il en existe d'autres.

**Tableau 1: FILMS RÉALISÉS DANS CHARLEVOIX  
PAR THOMAS-LOUIS IMBEAU**

Titres	Localisation
<i>Images paysannes</i>	BAnQ Vieux-Montréal
<i>Images de chez-nous</i>	BAnQ Vieux-Montréal
<i>L'île-aux-Coudres</i>	BAnQ Vieux-Montréal
<i>La vie rurale</i>	BAnQ Vieux-Montréal
<i>Saint-Joseph-de-la-Rive</i>	BAnQ Vieux-Montréal
<i>Chez-nous</i>	BAnQ Vieux-Montréal
<i>Promenade d'automne</i>	BAnQ Saguenay

À l'instar des autres prêtres-cinéastes comme Maurice Proulx et Albert Tessier, l'abbé Imbeau a réalisé exclu-

sivement des films documentaires. Ces films durent généralement moins d'une vingtaine de minutes. Ils sont tous muets et majoritairement en noir et blanc.

Il est assez difficile d'identifier les objectifs cinématographiques de l'abbé Imbeau puisque les archives ont été peu loquaces à ce propos. Nous pensons toutefois que la pérennisation et la transmission de la mémoire sont des préoccupations qui marquent l'ensemble de sa filmographie<sup>5</sup>. Par ailleurs, à l'exemple de l'abbé Albert Tessier de Trois-Rivières, il est très probable que les films de l'abbé Imbeau aient un objectif régionaliste, c'est-à-dire une action visant à chanter certaines caractéristiques d'une région afin de mieux la faire connaître et apprécier du public<sup>6</sup>. C'est justement Tessier qui a donné à Imbeau sa première caméra vers 1930<sup>7</sup>. De surcroît, un article de 1940 atteste l'influence régionaliste et cinématographique de Tessier sur Imbeau :

Ce mouvement [le régionalisme] a dépassé maintenant les bornes de notre région [la Mauricie] et dans plusieurs autres milieux des prêtres ont marché et marchent sur les traces de l'abbé Tessier, travaillant au moyen du cinéma et des causeries à faire mieux connaître le milieu canadien. Ce sont l'abbé Maurice Proulx, l'abbé Imbeau, de Chicoutimi, l'abbé Philippe Cyr, curé de Cabano, l'abbé Georges Côté, de St-Charles de Bellechasse, l'abbé Rousseau de St-Jean (Québec) et quelques autres.<sup>8</sup>

Les films régionalistes de Imbeau étaient sans doute destinés aux paroissiens de Charlevoix afin de mieux leur faire connaître leur propre territoire. Ils étaient projetés dans les salles paroissiales de la région. Lors de projections, Imbeau commentait probablement ses films simultanément. En effet, cette formule était souvent employée par d'autres prêtres-cinéastes dès les années 1930 comme Denis Doucet, Louis-Roger Lafleur et Albert Tessier<sup>9</sup>.

5. À ce propos, d'autres prêtres-cinéastes comme Denis Doucet, Maurice Proulx et Albert Tessier ont explicitement affirmé que la conservation de la mémoire était un de leurs objectifs cinématographiques.

6. À partir de 1925, Albert Tessier entreprend une action régionaliste dans la vallée du Saint-Maurice afin de chanter les beautés de la Mauricie et de mieux faire connaître aux Mauriciens leur propre région. Sa propagande régionaliste dépasse rapidement les frontières de la Mauricie. Dans les années 1930, d'autres prêtres s'inspirent de Tessier pour promouvoir leur région à travers divers moyens de communication comme les journaux, la radio, la littérature, la photographie et le cinéma.

7. BAnQ, Centre d'archives du Saguenay. Inventaire des films produits au Saguenay-Lac-Saint-Jean (1915-1984), cote : 200221.

8. Centre d'archives du Séminaire Saint-Joseph, Fonds Albert Tessier, 0014-Q3-187.

9. Ces projections se tenaient sous forme de causeries dans les salles paroissiales du Canada français, c'est-à-dire que le cinéaste commentait son film en simultanément lors de la projection. En outre, plusieurs prêtres-cinéastes ont parcouru le Québec afin de projeter leurs films à travers la province, de telle sorte que des milliers de personnes ont assisté à ces projections commentées dans les années 1930 à 1960.

3. John Phillips, « French Canada : The War makes Trouble for Catholic Quebec », *Life*, 19 octobre 1942, vol. 13, no 16, p. 103-112.

4. Archives de l'Archidiocèse de Québec, Thomas-Louis Imbeau, Notices biographiques et nécrologiques.

## Les trois thématiques principales du discours cinématographique de l'abbé Imbeau

Le discours cinématographique de l'abbé Imbeau met l'accent sur trois principales thématiques : la conservation de la mémoire, la célébration de la beauté naturelle et pittoresque de la région et, enfin, l'apologie de la vie des habitants de Charlevoix. Alors que d'autres prêtres-cinéastes misent beaucoup sur les intertitres pour annoncer leurs thématiques, elles sont peu présentes chez Thomas-Louis Imbeau. Celui-ci privilégie le séquençage des images pour présenter ses thématiques. Notre analyse du discours s'appuie donc essentiellement sur le défilement des images. Il est très probable que cette logique narrative qui s'appuie sur le montage se complète des commentaires oraux de l'abbé Imbeau lors des projections. En l'absence d'enregistrement audio ou de verbatim des commentaires du cinéaste, notre analyse du discours cinématographique s'appuie probablement sur des sources fragmentaires.

Dans les films de Imbeau, la conservation de la mémoire a pour objectif d'enregistrer pour la postérité des événements ou des pratiques (agricoles, forestières, rurales, etc.) qui étaient menacées de disparition par l'essor inexorable de la modernité. Par exemple, dans le film *Saint-Joseph-de-la-Rive*, Imbeau montre des hommes en train de découper des blocs de glace possiblement pour le commerce ; une pratique qui disparaît définitivement vers la fin des années 1950<sup>10</sup>. D'ailleurs, ce souci de la pérennisation de la mémoire est une préoccupation récurrente chez l'ensemble des prêtres-cinéastes des années 1930 et 1940. Conscients de la disparition imminente de certaines pratiques rurales et régionales, l'abbé Imbeau et ses confrères prêtres-cinéastes se sont activés à immortaliser des traditions et des savoir-faire canadiens-français. De plus, cet objectif cinématographique s'inscrit dans un travail mémoriel plus large qui vise à collecter des informations ethnologiques du Canada français et entamé par l'Église catholique et les congrégations religieuses depuis les débuts de la Nouvelle-France<sup>11</sup>.

Les films de Imbeau sont par ailleurs une véritable célébration à la beauté de Charlevoix. La beauté naturelle l'émeut particulièrement. Il filme ainsi les paysages qui ont fait la renommée de la région comme les montages,

le fleuve, la forêt, les champs, les crépuscules, etc. En parallèle, Imbeau fait l'apologie des paysages pittoresques de Charlevoix. L'église, le moulin et les champs agricoles sont ainsi des acteurs récurrents de ses films. Cet éloge du pittoresque et de la paysannerie trahit la résistance du cinéaste par rapport au monde urbain et industriel. En effet, la présence répétée de la maison canadienne dans les films du prêtre représente bien le discours romantique du retour aux sources paysannes du cinéaste<sup>12</sup>. Dans le film *La vie rurale*, Imbeau débute son film en montrant une image d'une typique maison canadienne. Au cœur de cette célébration du pittoresque se trouve une glorification d'un monde rural et paysan traditionnel. De ce fait, Imbeau présente une paysannerie figée dans le temps et imperméable à la modernité. Certes, dans les années 1940, la mécanisation et la modernisation de l'agriculture charlevoisienne accusent un retard par rapport aux autres régions agricoles du Québec<sup>13</sup>. Malgré cela, la modernité n'est pas totalement étrangère dans le Charlevoix des années 1940. Ainsi, en proposant un portrait idéalisé et romantique de la paysannerie de Charlevoix, Imbeau fait manifestement un choix cinématographique.



Le film *La vie rurale* débute par une image illustrant une maison canadienne.

Photo : Fonds Thomas-Louis Imbeau, *La vie rurale*, Cote : P559, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Vieux-Montréal.

Ce portrait idéalisé de la paysannerie s'accompagne d'une apologie de la vie des habitants de Charlevoix. À l'écran, cette apologie se manifeste par de nombreuses scènes montrant le travail et les loisirs de gens de la région. Le travail en forêt, la construction de goélettes,

10. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des ouvriers découpaient la glace sur les plans d'eau du Québec. À l'été, cette glace était vendue aux maisons et aux industries pour la préservation des aliments. Dans l'après-guerre, l'arrivée massive des réfrigérateurs domestiques et industriels a entraîné la disparition du commerce de la glace.

11. Jean-Pierre Pichette, « Le rôle des religieux dans l'histoire de la collecte au Canada français. Un panorama », *Port Acadie : revue interdisciplinaire en études acadiennes*, no 24-25-26, 2013-2014, p. 36-49.

12. Philippe Dubé. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix : L'histoire du pays visité*. PUL, Québec, 1986, p. 206.

13. Normand Perron. *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*. PUL, Sainte-Foy, 2003, p. 199.

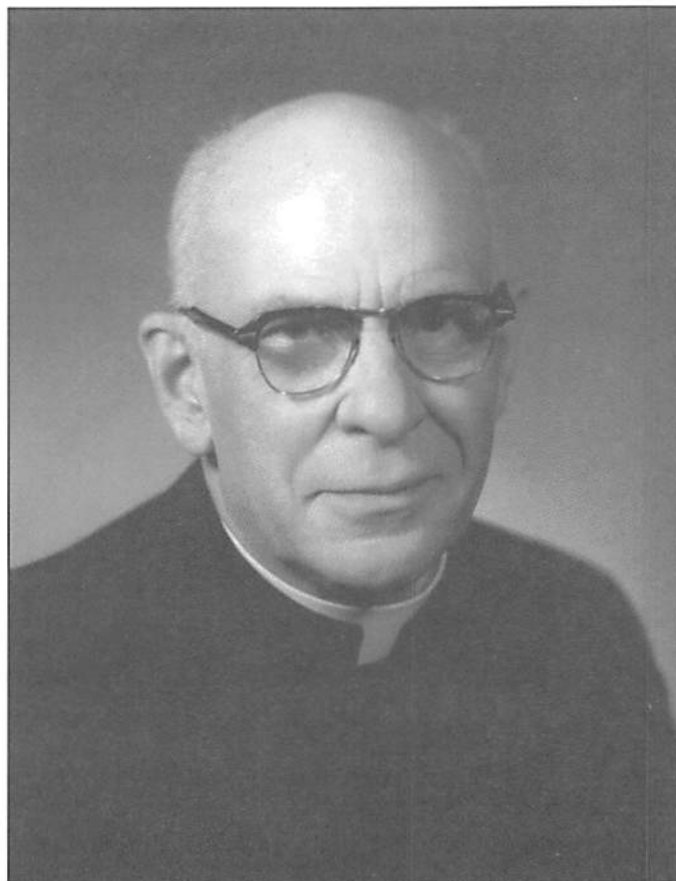
des pêcheurs à l'ouvrage, le travail dans les champs et la cueillette du potager sont quelques exemples de scènes de travail filmées par Imbeau. D'ailleurs, ces scènes illustrent bien la nature de l'économie de Charlevoix des années 1940<sup>14</sup>. Finalement, les films de Imbeau font une place appréciable aux loisirs. C'est ainsi que le cinéaste filme une famille en train de se prélasser sur une galerie, une course de chevaux en milieu rural, des gens en canot à glace, une baignade dans un lac, une glissade dans la neige et une randonnée en ski de fond. Le thème du travail et des loisirs des habitants de Charlevoix est une valorisation du cadre de vie de la région. Comme pour les beautés naturelles et pittoresques de la région, Imbeau présente aussi un cadre de vie statique et à l'abri du temps. Dans ses films, l'industrialisation ne semble pas avoir modifié la nature du travail et les nouvelles formes de loisirs de la société de consommation ne semblent pas être parvenues jusqu'à Charlevoix. Là encore, il s'agit d'un portrait idéalisé. Néanmoins, le cinéma de Imbeau trahit ce message d'un passé idyllique. En effet, les films du prêtre ne s'insèrent-ils pas dans les nouvelles formes de divertissement de la société moderne du XX<sup>e</sup> siècle?

## Conclusion

Pour conclure, la production cinématographique de l'abbé Imbeau s'inscrit dans un courant cinématographique régionaliste lancé par des prêtres vers la fin des années 1920 et qui prend de l'ampleur dans les années 1930. À l'intérieur de ce courant, l'œuvre de l'abbé Imbeau est relativement importante grâce à ses 31 films sur le Saguenay et sur Charlevoix. Malgré le peu de films réalisés à Charlevoix par Imbeau, ces documentaires témoignent d'une ruralité traditionnelle en voie de disparition. Aujourd'hui, le commerce de la glace, la construction de goélettes et l'agriculture de subsistance sont à Charlevoix des réalités d'autrefois.

Par ailleurs, l'analyse du discours cinématographique montre que la représentation de Charlevoix que nous propose le prêtre apparaît étrangère à toute temporalité. Les paysages et le mode de vie des habitants de la région sont figés dans le temps et immuables aux changements de la modernité. Pourtant, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec rural et Charlevoix vivent de profondes transformations économiques et sociales comme la mécanisation agricole, l'exode rural, l'urbanisation et le progrès matériel. De toute évidence, Imbeau ne souhaite pas montrer ces réalités à l'écran. De ce fait, ses films s'insèrent dans la revalorisation de la mystique

paysanne défendue par les élites catholiques et conservatrices du Québec depuis la crise des années 1930<sup>15</sup>.



*Thomas-Louis Imbeau, en fin de carrière sacerdotale*

Coll. Évêché de Chicoutimi

Finalement, l'étude des photographies de l'abbé Imbeau semble être une piste de recherche pertinente. Il n'est pas impossible que ses photographies aient été publiées dans des journaux ou des pamphlets touristiques. L'étude de ces photos serait intéressante pour comprendre l'ensemble de l'œuvre du prêtre. De plus, d'autres prêtres-cinéastes comme les abbés Léonidas Larouche, Maurice Proulx et Albert Tessier ont produit et diffusé des photographies dans le but de promouvoir leur région respective. Il est donc possible que les photographies de l'abbé Imbeau s'intègrent aussi dans une campagne régionaliste plus large que le cinéma régional des prêtres-cinéastes. Avis aux intéressés, la Société d'histoire de Charlevoix possède plusieurs centaines de diapositives personnelles de l'abbé Imbeau!

14. Serge Gauthier et Normand Perron. « Charlevoix, une histoire de regards », *Histoire Québec*, vol. 9, no 1, 2003, p. 4-5.

15. Jacques Paul Couturier (dir.). *Un passé composé : Le Canada de 1850 à nos jours*. Moncton, Éditions d'Acadie, 2000, 2<sup>e</sup> éd., p. 226-227.



# PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS, ENTRE PERCEPTIONS ET AMÉNAGEMENT

PAR ALEX BRASSARD. DOCTORANT EN SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

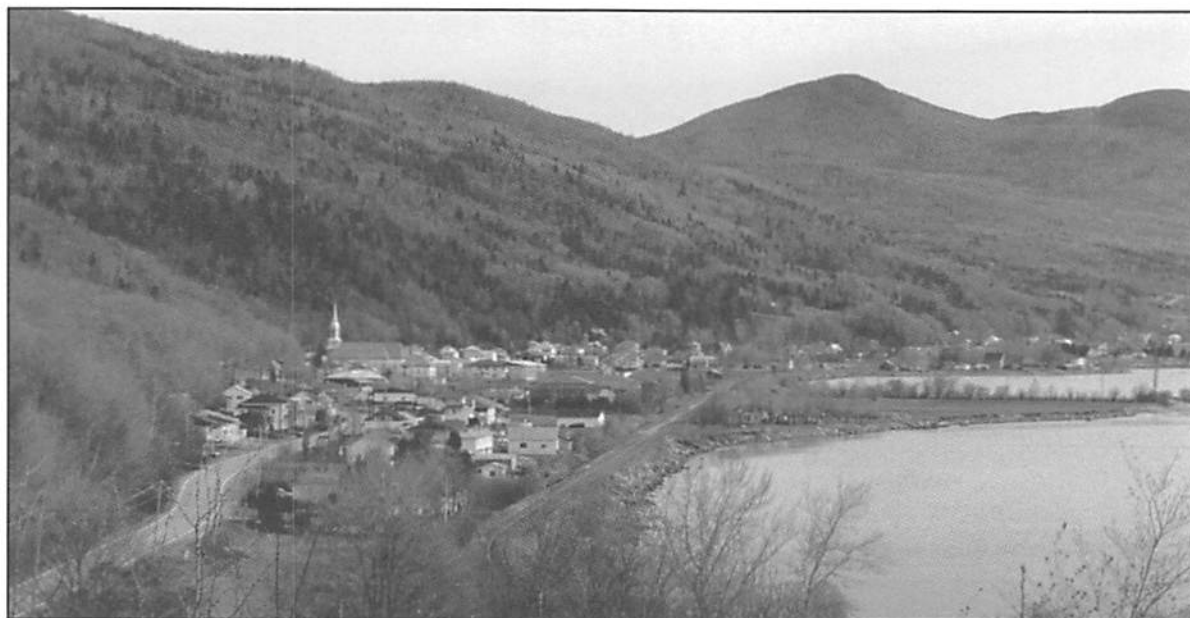


Photo Normand Perron

*Vue du village de Petite-Rivière-Saint-François à la fin des années 1990*

À l'échelle des pays développés, les importantes transformations économiques du siècle dernier ont profondément modifié notre manière de percevoir le monde rural. À partir de la région de Charlevoix, ce court article vise essentiellement à apporter quelques pistes de réflexion touchant sommairement l'évolution récente des espaces ruraux où l'on retrouve des sites présentant des caractéristiques naturelles recherchées. En premier lieu, nous aborderons succinctement les liens inextricables qui unissent l'aménagement d'un territoire, soit la praxis, et la représentation que la société porte sur celui-ci. En second lieu, nous démontrerons concrètement, à partir d'une étude de cas effectuée à Petite-Rivière-Saint-François, comment se « matérialisent » ces représentations sur le territoire charlevoisien. En dernier lieu, nous tenterons humblement d'apporter quelques remarques qui ont pour but d'arrimer l'aménagement du territoire avec les besoins réels de la population locale.

## Aménagement et représentation

La perception est un concept pour le moins complexe, à condition qu'on le prenne avec attention, qui signifie essentiellement que la « réalité » n'apparaît jamais directement. Le monde qui nous entoure passe par un ensemble complexe de filtres (cognitif, sensoriel, culturel, etc.) signifiant ainsi que chaque individu « construit » en quelque sorte sa propre « réalité ». À l'instar du fait

que nous changeons notre comportement à l'égard des individus au fur et à mesure que nos perceptions de ceux-ci se transforment, une société aménage son territoire (praxis) en fonction de la représentation (idéelle) qu'elle se fait de celui-ci. Lorsque Serge Gauthier, dans son livre *Regards croisés, de l'autre à soi*<sup>1</sup>, reconstruit la trame historique dans laquelle la région de Charlevoix est passée du terrible au merveilleux, il démontre en ce sens à quel point l'évolution d'un territoire est inextricablement liée aux représentations que s'en font les différents acteurs. Par conséquent, la matérialité et l'idéal, plutôt que de s'opposer, participent de la même réalité en mouvement.

Aujourd'hui, comme l'a habilement démontré le numéro spécial dédié à la Mission technique d'aménagement (1972-1975), l'État québécois perçoit la région de Charlevoix essentiellement comme une « banlieue récréative <sup>2</sup> » destinée à répondre, comme le soulignait récemment Jean Cimon<sup>3</sup>, aux besoins des nantis de Québec et de Montréal. Quiconque ayant eu l'opportunité de visiter la région depuis quelques années n'a pu que constater la multiplication des éléments présents dans le paysage qui correspondent à cette représentation de Charlevoix. À titre d'exemple, dans son Schéma d'aménagement et de développement, adopté en juillet

1. Serge Gauthier. *Regards croisés. De l'autre à soi*. La Malbaie, Éditions Charlevoix, 2014. 173 p.

2. *Revue d'histoire de Charlevoix*, 78-79 (Septembre 2014) : 4-27.

3. Jean Cimon. *Le temps de Charlevoix*. Québec, GID, 2015.

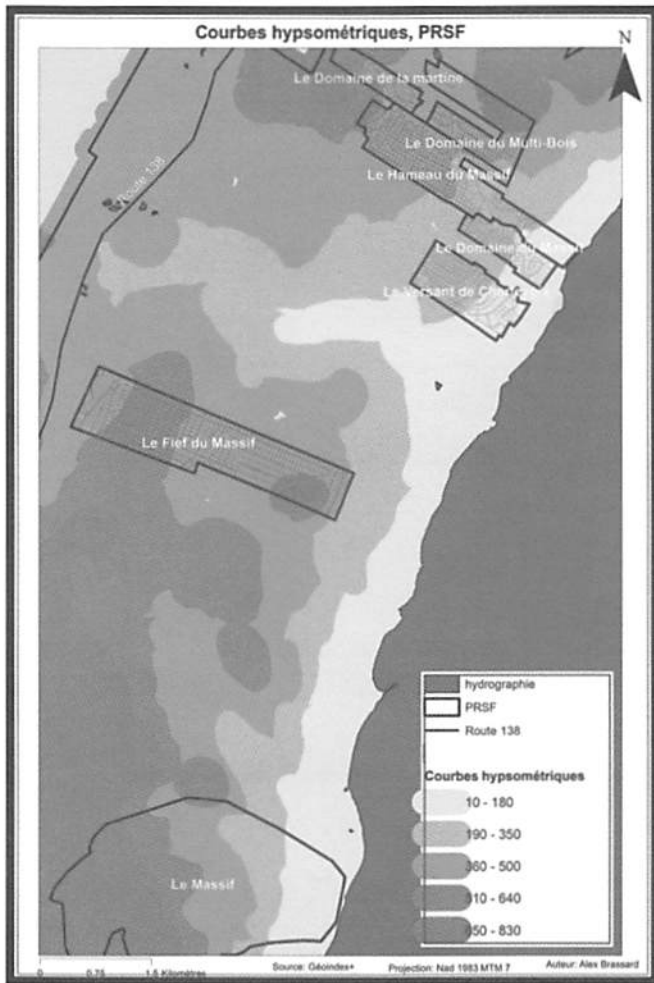


FIGURE 1

2012, la MRC de Charlevoix consacre un chapitre entier à la villégiature concentrée (chapitre 8), affirmant de surcroît que ce phénomène a pris beaucoup d'ampleur depuis le début des années 2000. Or, malgré l'importance que prend le phénomène, il existe encore très peu d'études empiriques visant à rendre compte de la situation. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise portant sur l'évolution du secteur immobilier de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, j'ai voulu pallier à ce manque en plus d'apporter une perspective géographique au phénomène.

### Le cas de Petite-Rivière-Saint-François

Le choix de Petite-Rivière-Saint-François comme terrain d'étude n'est pas étranger au fait que cette municipalité connaît un véritable « boom immobilier », lequel est étroitement associé aux importants investissements qui ont été effectués dans la montagne Le Massif depuis quelques années. En se basant sur les données du rôle d'évaluation foncière de 2014, on ne peut que constater l'importance de la population non résidente qui possède environ 76 % des 2 365 lots que totalise Petite-Rivière-Saint-François. Cette situation découle principalement de l'apparition de six projets de villégiature concentrée qui parsèment son territoire (Figure 1). Sur la carte de la figure 2 à l'échelle de la province de Québec, où chaque point représente la localisation géographique de la résidence principale des

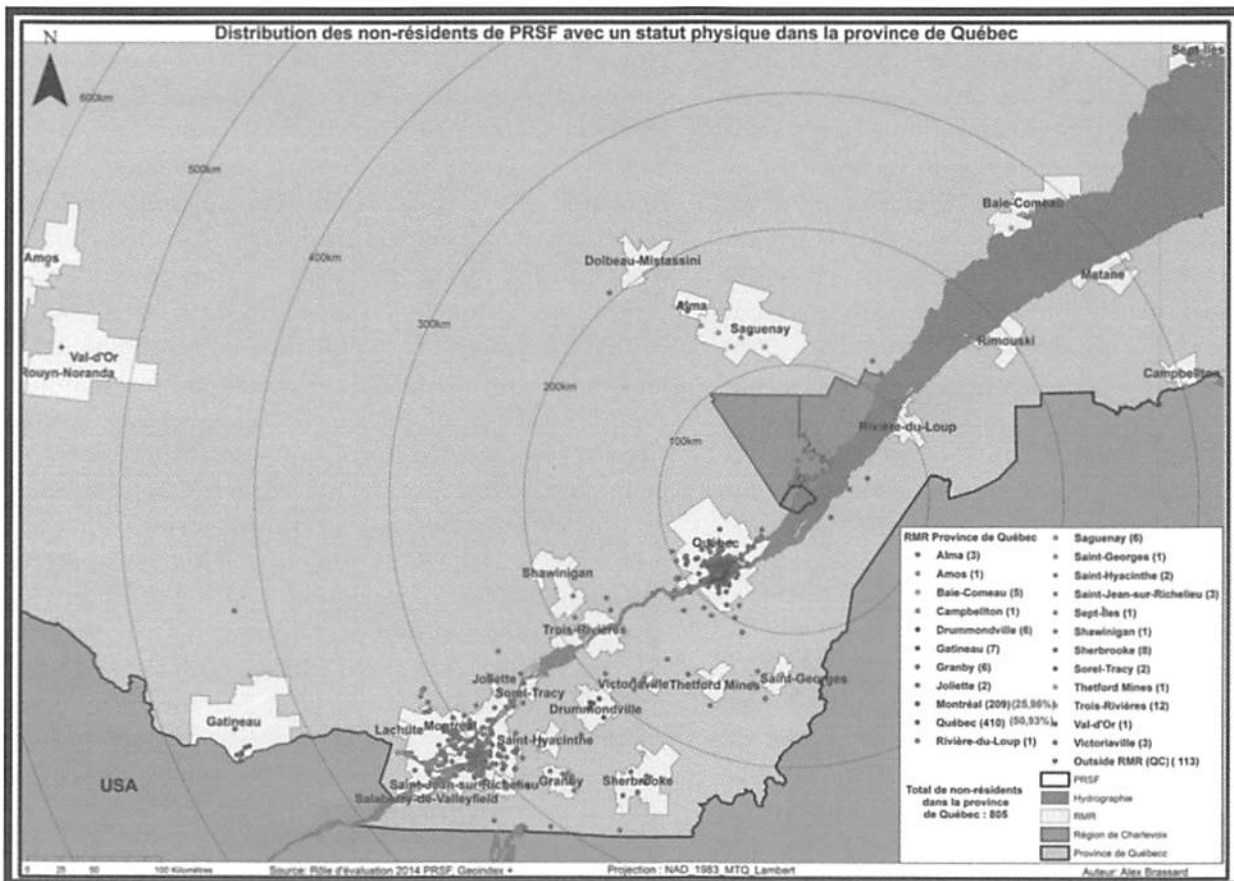


FIGURE 2

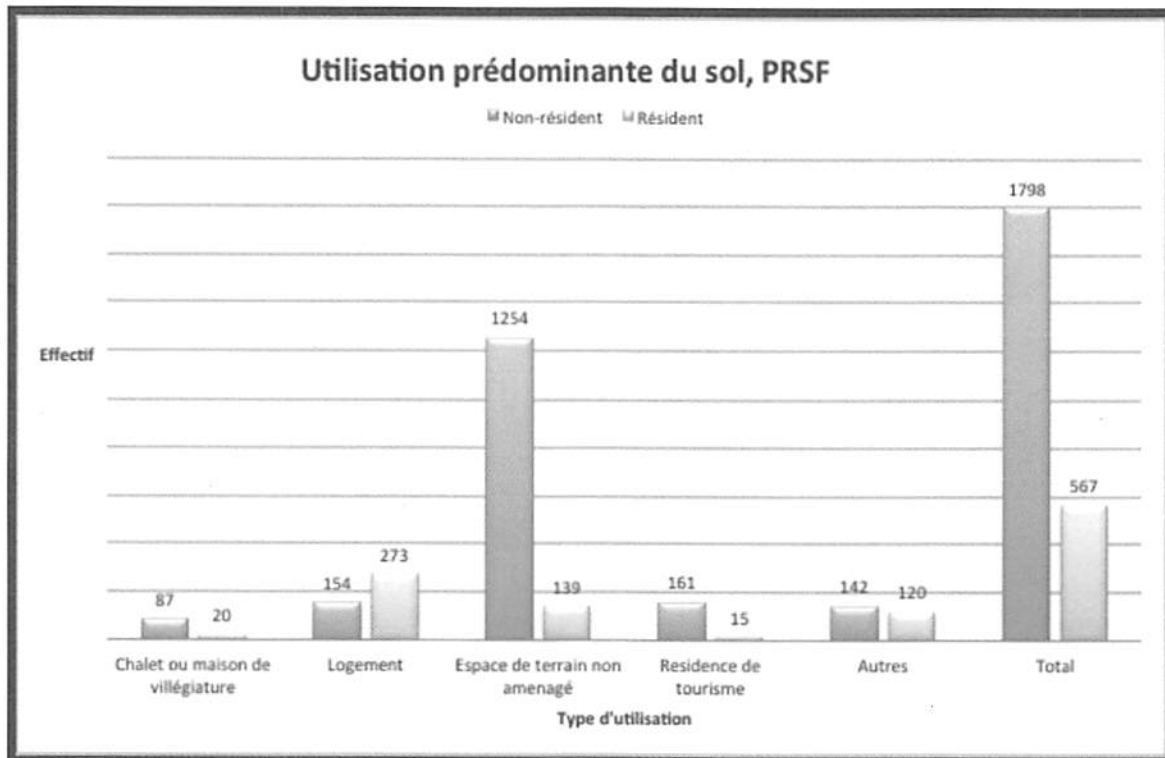


FIGURE 3

non-résidents qui possèdent au moins un lot à Petite-Rivière-Saint-François, on remarque que la majorité proviennent des régions de Québec (50%) et de Montréal (25%). Cette carte a pour avantage de bien illustrer l'« ère des mobilités » qui caractérise notre époque et que le phénomène de la villégiature concentrée dans Charlevoix rend manifeste. Une analyse plus fine des données du rôle d'évaluation nous indique une prédominance des non-résidents de la région de Montréal et de la région de Québec dans les nouvelles zones de développement résidentiel. De surcroit, on peut constater en consultant la figure 3 des faits intéressants en ce qui concerne l'utilisation prédominante des lots possédés par des propriétaires (non-résidents et résidents). On remarque que la plupart des lots possédés par des non-résidents ne sont toujours pas aménagés, soit environ 70% des 1 789 lots. De plus, on constate que ceux-ci possèdent un nombre significatif de résidences de tourisme (161), lequel est vraisemblablement sous-estimé puisqu'il ne tient pas compte de l'hôtellerie illégale.

### Conclusion

En guise de conclusion, ce bref portrait du paysage immobilier de Petite-Rivière-Saint-François permet de constater l'ampleur des développements en cours pour cette petite municipalité qui ne comptait que 744 habitants au dernier recensement effectué par Statistique

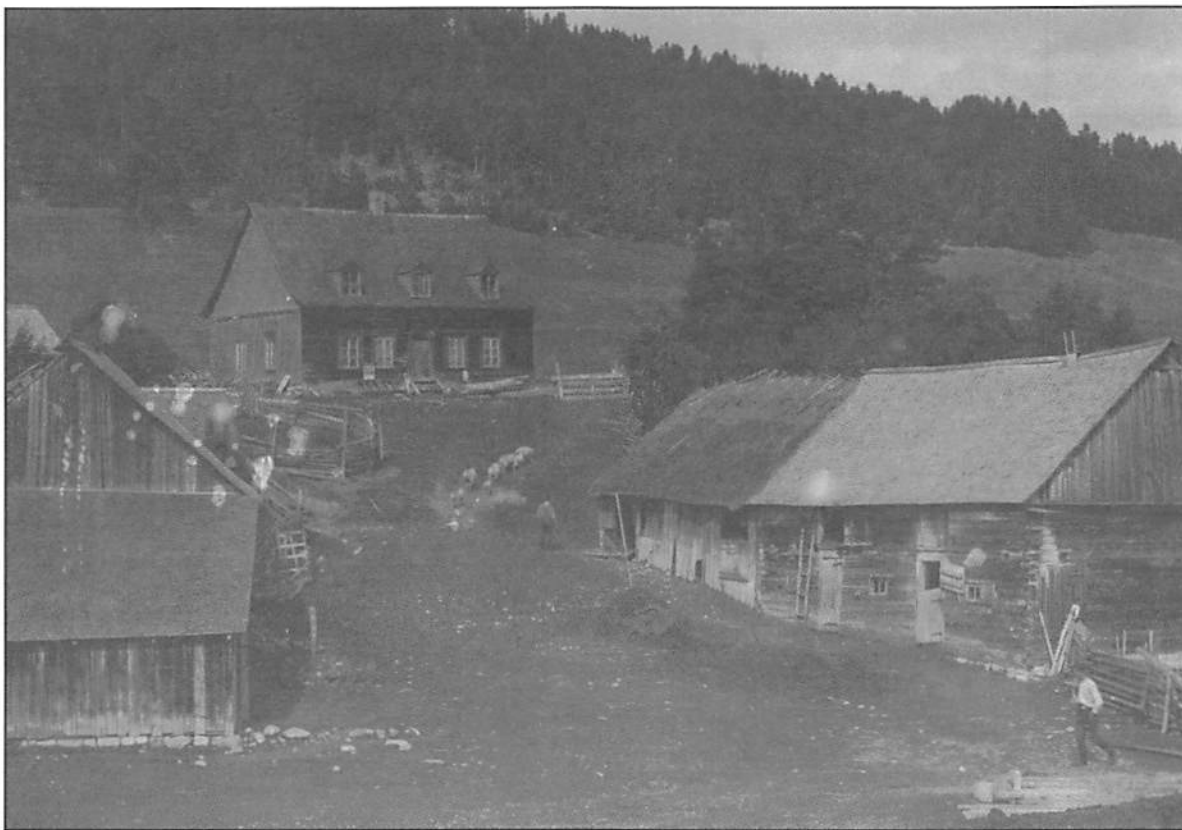
Canada pour l'année 2011. À l'instar de Serge Gauthier et aussi de Jean Cimon, il ne semble pas exagéré de faire le constat suivant : Charlevoix est bel et bien devenue une « banlieue récréative » pour les nantis de Québec et de Montréal. Ainsi, on remarque aujourd'hui dans le paysage charlevoisien les conséquences matérielles des perceptions dominantes de l'époque de la Mission technique et d'aménagement de Charlevoix (1972-1975). Or, il faut être prudent avant de conclure de façon drastique, Petite-Rivière-Saint-François n'est certes pas représentative de l'ensemble des municipalités de Charlevoix du fait qu'elle abrite une station de ski de réputation internationale. Néanmoins, on constate que ces projets parsèment l'ensemble du territoire charlevoisien en bordure du fleuve Saint-Laurent et rien n'indique, pour l'instant du moins, que cette tendance ne se maintiendra pas dans l'avenir. En ce sens, il est espéré que ce modeste effort a contribué à éclaircir un tant soi peu ce phénomène. Penser le territoire revient à réfléchir à la manière dont nous voulons habiter notre monde. De quelle manière percevez-vous votre territoire? Cette question est essentiellement politique dans la mesure où elle peut déboucher sur d'autres perceptions du territoire, lesquelles viendront, peut-être un jour, concurrencer celle qui domine actuellement et qui se représente le territoire charlevoisien essentiellement comme un lieu de consommation.



# CHRONIQUE AGRICULTURE

## LES ENJEUX DU CHANGEMENT AGRICOLE ENTRE 1850 ET 1950

PAR NORMAND PERRON, PH. D. HISTOIRE



Coll. SHC

*Une ferme dans les années 1920 dans la vallée du Gouffre*

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au Bas-Canada, l'État affirme sa préoccupation croissante pour le renouvellement des méthodes culturales et les techniques d'élevage. Pendant des décennies, des actions sont prises en faveur de la modernisation de l'agriculture. Qu'en est-il dans Charlevoix? Dans cette région perçue comme plutôt conservatrice et où l'agriculture apparaît peu performante, les agriculteurs sont tantôt réceptifs à la diffusion des nouvelles connaissances, tantôt réfractaires aux changements. Mais chose certaine l'agriculture y a évolué, comme ailleurs.

De nos jours, l'adoption des innovations se fait sans cesse plus rapidement. On a pu le constater avec la radio, la télévision et encore davantage avec l'informatique et l'Internet. Il en était autrement dans le passé, y compris en matière d'agriculture. C'est même encore le cas dans les sociétés traditionnelles. On constate, en effet, la difficulté de transformer les pratiques agricoles dans les pays sous-développés et où la tradition a une grande importance. Dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture n'est pas une simple activité économique. Elle est le fondement de la société rurale et d'un mode

de vie. La modernisation de l'agriculture signifiait aussi le remodelage de ce mode de vie.

L'ouverture aux connaissances et l'adoption des innovations dans une société rurale de type traditionnel est un processus social complexe. Une innovation suppose pour l'innovateur l'introduction dans un milieu de procédés qui vont à l'encontre de l'ordre établi. L'innovateur fait donc face à un ensemble de contraintes culturelles, sociales et économiques. L'innovation va bien au-delà de l'adoption d'un procédé technique ou de l'utilisation d'un nouvel instrument aratoire. Elle brise l'uniformité d'un ordre établi. Elle expose à une rupture entre les valeurs du ou des premiers innovateurs et la société dans laquelle ils vivent. Aussi le projet de diffusion des connaissances que soutient l'État a dû composer avec cette réalité.

Jusque vers les années 1870-1880, l'État et autres propagandistes agricoles ont surtout crû que la simple diffusion de connaissances par l'intermédiaire des journaux agricoles, entre autres, et la valorisation des réussites des élites à travers les expositions et les prix accordés

suffiraient à convaincre les agriculteurs. Bientôt apparut l'évidence que la majorité des agriculteurs n'étaient guère réceptifs à une littérature agricole qu'ils jugeaient loin de leurs préoccupations. Les réussites des élites, qui leur étaient souvent étrangères, et les prix qu'elles obtenaient dans les expositions ne les convainquaient pas davantage. Et si les résultats pouvaient impressionner, les objectifs leur paraissaient inatteignables en raison des conditions locales ou simplement faute de ressources financières.

Les changements ne se font pas sans résistance, que ce soit dans Charlevoix, au Québec ou aux États-Unis. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des études soutiennent que la science peut aider l'agriculteur à résoudre chaque problème, mais qu'il y a une distinction à faire entre les connaissances théoriques et leurs mises en pratique. Il faut aussi modifier les attitudes et donc prendre en compte les sensibilités rurales. C'était là s'interroger à savoir si les instruments jusque-là mis en place pour la diffusion des connaissances auprès des agriculteurs étaient appropriés.

D'ailleurs, au Québec, certains contestaient l'approche de l'État. Des propagandistes agricoles suggéraient les avantages des organisations locales. Ce sont eux qui ont mis de l'avant le concept des cercles agricoles. Ils estimaient que les organisations aux ancrages dans le milieu obtiendraient une meilleure écoute des agriculteurs du fait que les dirigeants de ces organisations provenaient du milieu immédiat de l'agriculteur.

Le succès des premiers cercles agricoles et l'intention d'utiliser un instrument de diffusion alors apparemment plus efficace ont convaincu le ministère de l'Agriculture du Québec de les reconnaître en 1893. Cette reconnaissance et le soutien financier accordé par l'État à ces organisations locales ont été bien accueillis. Un grand nombre de paroisses disposent en effet d'un cercle agricole dès les années qui ont suivi. La rapide croissance des cercles agricoles est plutôt révélatrice d'une ouverture aux changements, surtout lorsqu'une organisation correspond au cadre spatial d'une société. Sur ce plan, les cercles agricoles étaient privilégiés, si on les compare par exemple aux sociétés d'agriculture dont l'aire d'activités se situe généralement à l'échelle du comté ou tout au moins à un territoire couvrant un ensemble de municipalités.

Également, cette volonté d'une plus grande proximité auprès des agriculteurs a favorisé l'émergence des missionnaires agricoles, lesquels ont été en quelque sorte les

ancêtres des agronomes dans les milieux régionaux au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Au fil du temps, la modernisation de l'agriculture devait en permettre sa véritable intégration à l'économie de marché. L'économie de marché apporte du numéraire et peut améliorer le niveau de vie dans des campagnes qui se dépeuplent à la faveur des villes canadiennes et américaines. La promotion des activités laitières vise cet objectif. L'on doit donc convaincre les agriculteurs des bénéfices consécutifs à l'amélioration des pratiques agricoles.

Pour convaincre et aider des agriculteurs, l'État a d'abord soutenu les expositions agricoles, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les cercles des fermières, les journaux spécialisés dans les questions agricoles et l'organisation de concours de tout genre, dont le prestigieux concours du Mérite agricole. Il a aussi investi dans la production de connaissances agricoles par l'entremise de la Société d'industrie laitière et de fermes expérimentales, y compris dans Charlevoix. Mais c'était insuffisant pour atteindre tous les objectifs de développement. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État s'engage davantage avec l'adoption de lois favorisant la création des syndicats et des coopératives agricoles. Il veut alors donner aux agriculteurs des outils pour mieux affronter l'économie de marché. La quête de performance du secteur agricole pousse bientôt à d'autres types d'intervention. À titre d'exemple, les pressions qui s'exercent pour l'établissement d'un crédit agricole finissent par convaincre les gouvernants d'intervenir en ce sens.

La modernisation de l'agriculture après 1850 a été un processus de longue haleine en raison de l'existence de pratiques bien ancrées et aussi parce que les changements que l'on voulait introduire mettaient en péril un mode de vie et ses valeurs. Charlevoix n'a pas échappé à ce processus comme on le verra subséquemment.

\*Différents ouvrages ont été publiés sur l'innovation et le changement en milieu agricole. Voir entre autres Normand Perron. *L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950*. Québec, PUL, 2003, en particulier les chapitres 1 et 2.

*(Ce premier article sera suivi de plusieurs autres à paraître dans notre Revue au sujet de l'histoire agricole de notre région.)*

# LE CAVEAU À LÉGUMES DE LA FERME MARTIN GAUTHIER À SAINT-IRÉNÉE (RANG SAINT-THOMAS) : UN HÉRITAGE FAMILIAL

PAR SERGE GAUTHIER, PH.D.



Les caveaux à légumes sont un legs du passé. Inspirés par les Autochtones qui protégeaient ainsi leur maïs pour la saison hivernale, les premiers colons installés en Nouvelle-France auraient pris l'habitude de creuser des caves dans le sol de leur résidence pour protéger leurs récoltes du froid. Au fil des ans, au moins depuis le 18<sup>e</sup> siècle, des bâtiments extérieurs à la résidence principale des habitants ont été érigés et alors apparurent les caveaux à légumes que nous connaissons dont certains ont subsistés jusqu'à nos jours, notamment sur la Côte-de-Beaupré et dans Charlevoix.

*« Avant c'était un trou dans la terre... mais moi j'aimais pas cela...<sup>1</sup> »* Au lieu de creuser dans le sol, avec le temps, les habitants ont plutôt planté des piquets en bois (aussi nommés « pors ») où l'on pouvait entreposer séparément différents légumes dans des contenants. Au Québec, les dimensions moyennes des caveaux à légumes sont de 3,4 mètres de largeur, de 4 mètres de profondeur et de 2,3 mètres de hauteur.

*« Les légumes étaient placés de chaque côté... ils passaient bien l'hiver... C'est mon père qui a reconstruit ce caveau-là et moi je l'ai refait... Le caveau était déjà là au temps de mon grand-père et même avant... La maison est vieille... »*

La maison familiale de l'actuelle ferme Martin Gauthier paraît avoir été construite il y a plus de cent-cinquante ans. Le village de Saint-Irénée peuplé surtout à partir du 19<sup>e</sup> siècle a été érigé sur le plan religieux en 1842 et sur le plan civil en 1855. Il est presque assuré qu'un caveau à légumes existe depuis les origines de cette résidence sur le même site que

l'actuelle construction. Nous avons pu retracer quelques propriétaires de cette ferme restée dans la même famille depuis plusieurs générations : Palémon Gauthier<sup>2</sup> (-1897), Georges et Joseph Gauthier (1897-1908), Joseph Gauthier (1908-1940), Mairon Gauthier (1940-1963), Roger Gauthier (1963-1992) et Martin Gauthier (1992-).

*« J'ai construit ça à temps perdu... c'était tout usé par le temps »* C'est au début de la décennie 1960 que Roger Gauthier a reconstruit le caveau à légumes familial. Sur le même site, à même une pente naturelle, il solidifie le caveau grâce à des pierres assemblées avec du ciment. Le caveau est ainsi comme enfoncé dans la petite colline et une porte en planches de bois verticales permet d'y accéder. C'est une construction solide qui ne sera rénovée à nouveau que récemment, soit en 2015, alors que des travaux sont faits sur le système de drainage et sur la porte qui est remplacée.

*« ... Je pouvais passer dessus avec mon tracteur... ce sont des pierres assemblées avec du ciment... »* Modeste, utile, le caveau aux légumes de la ferme Martin Gauthier a bien traversé le temps. Son usage est aujourd'hui moins important mais il a été utilisé régulièrement jusque dans la décennie 1980. En 2015, il a donc été remis à neuf et un panneau commémoratif marquera la place dans l'histoire de ce patrimoine si bien préservé par les diverses générations s'étant établies sur le site de l'actuelle Ferme Martin Gauthier.

*« Moi, je n'ai rien changé... »* (Roger Gauthier)

1. Témoignage de Roger Gauthier, 86 ans, actuellement résident de Baie-Saint-Paul et autrefois propriétaire de l'actuelle ferme Martin Gauthier (son fils).

2. Paul-Edmond devenu Palémon. On trouve dans cette famille un conteur célèbre Joseph à Palémon Gauthier qui fut informateur du professeur Luc Lacourcière de l'Université Laval.



# LE JOURNAL D'ANGÉLIQUE SIMARD (NÉE GILBERT) ALLEZ HOP ! À L'ÉCOLE !

PAR JEAN-FRANÇOIS GINGRAS



Coll. SHC

*Le couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame (CND) à Baie-Saint-Paul*

Les enfants occupent constamment les pensées de leur mère Angélique. Par la bande, son journal nous en apprend beaucoup à propos de sujets secondaires tels que les déplacements ou les bulletins de santé de la famille. Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas, à l'exception des périodes scolaires; à la lecture du journal, ces entrées représentent une formidable fenêtre ouverte sur les états d'âme des enfants, comme de leurs personnalités et de leurs talents.

Dans cet article, nous découvrirons le parcours bien singulier, pour nos yeux contemporains, des enfants Simard autour de leur parcours scolaire. Les entrées ne nous renseignent pas entièrement sur les résultats scolaires de chacun, leur comportement en classe ou encore de leurs aspirations ou vision de l'instruction. C'est leur mère qui s'exprime avec sa vision de parent et l'orientation qu'elle donne, voire impose, à sa progéniture. Replongeons-nous pour quelques lignes dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, bien avant que l'instruction obligatoire s'impose davantage, bien avant que les programmes scolaires définis soient introduits.

## Rentrée, collèves et distance

En effectuant un bref retour à l'article précédent (numéro 81, août 2015), nous avons établi que la vie des enfants se déroulait entre la maison, l'école et l'église pour respectivement y travailler ou se soigner, y étudier, ou recevoir les premiers sacrements. Nous débiterons donc l'exploration du parcours scolaire en septembre où, à chaque année, les enfants prenaient le chemin de l'école. La première mention date de 1924 alors que Gilbert Adam part pour le Collège Saint-Joseph<sup>1</sup> de Lévis-Lauzon, tenu par les Clercs de Saint-Viateur. Il avait alors 14 ans. Je précise que le journal fut rédigé à partir de 1924 : on y retrouve beaucoup d'événements antérieurs à cette date, tels les naissances, décès ou autres événements du village, mais que la recension de « l'actualité familiale » débute cette année-là. En 1925, Adélie termine son « brevet modèle » à l'âge de 17 ans, alors que Marie-Anna commence sa classe. On apprend que Gérard et François-Xavier fréquentent l'école des Frères Maristes. Les enfants se retrouvent éparpillés loin de la

1. [https://histoiredelevis.wordpress.com/2011/10/26/ecole-saint-joseph-lauzon/\(20 octobre 2015\)](https://histoiredelevis.wordpress.com/2011/10/26/ecole-saint-joseph-lauzon/(20 octobre 2015))

maison familiale. Il est important de se rappeler qu'à cette époque, il n'y avait pas de Ministère de l'éducation (par une opposition de tous les instants du clergé catholique d'alors) et que le réseau scolaire manquait un peu de structure afin d'en faire un parcours plus significatif. Nous évoquerons plus loin les destinations des enfants Simard, mais pour le moment, prenons quelques lignes afin d'examiner le cas de François-Xavier, né en 1918. Le journal contient un bon nombre d'entrées à son propos, dont plusieurs traitent de ses années d'étude.

Le mois de septembre 1927 amène François-Xavier (surnommé FX) à Saint-Urbain : il sera en pension chez Albert Gauthier et Yvonne Tremblay, cousine d'Angélique. Sa mère trouvait qu'il « faisait bien pitié de partir à neuf ans ». Maman Gilbert payait une pension de 100\$ pour l'année scolaire et de 16\$ de classe. « C'est cher, mais ça vaut la peine ». À nos yeux de contemporains pour qui l'école semble aller de soi, une telle distance apparaît négligeable de nos jours, mais prenons un peu de recul. Nous savons que la famille avait des racines à Saint-Urbain, car les époux Simard y ont convolé en juste noce et qu'ils ont débuté leurs affaires dans ce village. Outre ces racines familiales, la destination de FX s'explique mieux avec ces considérations.

Après quelques années à l'école de Baie-Saint-Paul, on découvre un aspect du caractère du jeune garçon. L'école locale, selon Angélique, serait appropriée pour « ceux qui s'occupent par eux-mêmes (note de l'auteur : disciplinés, obéissants et sages), mais (ceux) qui s'occupent pas ont besoin d'être freinés ». En parallèle, avec le travail du magasin et de la maison, Angélique n'aurait pas le temps de faire étudier les enfants, car il y aurait toujours une commission à leur faire faire. « À l'école, ils ont juste ça à faire étudier ». Elle mentionne que les filles semblent mieux réussir que les garçons, notant cependant que FX « va bien et gagne la médaille d'honneur souvent ». Il ne se serait pas trop ennuyé suite à son départ et il n'a pleuré que deux fois. Il est bien raisonnable. Terminons les détails de l'année scolaire de François-Xavier en mentionnant qu'il eut des congés dans les premiers jours d'octobre, à la Toussaint, au Jour de l'An, une demi-journée aux « jours gras » et à Pâques. Il y aura distribution de prix au mois de juin après quoi ses parents iront le chercher pour le ramener à Baie-Saint-Paul.

Toujours en 1927, Gérard âgé de 13 ans, se rend au Séminaire de Chicoutimi accompagné de son cousin et

d'un autre écolier. « Il était petit parmi les autres, mais il n'a pas pleuré ». Il se rend dans l'auto de son oncle René jusqu'à La Malbaie pour terminer le trajet en bateau. Son cousin, l'abbé Patrice Tremblay, très estimé par les Simard, était déjà au Séminaire et prendrait soin du jeune homme. Après ce départ, il n'y aurait plus de petit garçon à la maison. Cela décrit bien l'atmosphère des premières rentrées scolaires décrites dans le journal. On remarque un calendrier qui ne nous est pas tellement étranger, l'année scolaire de nos jours ayant héritée de la « ponctuation » de l'époque qui se conformait aux grands événements religieux et agricoles, le premier semblant prédominer les autres exigences. Une différence se traduit dans les congés : ils s'accordaient avec les fêtes religieuses, alors qu'aujourd'hui ils sont parsemés tout au cours de l'année scolaire (nos congés pédagogiques) et parfois implantés pour favoriser une meilleure persévérance scolaire (la semaine de relâche entre autres). Un brin de science s'est faufilé dans l'évolution de nos années scolaires.

Les parcours scolaires des enfants se révèlent bien différents les uns des autres. Élisabeth débute les classes au Couvent de Baie-Saint-Paul le 1<sup>er</sup> mai 1928 (6 ans). En septembre 1930, c'est le régime du pensionnat de ce même Couvent; toutefois, elle vient manger le midi à la maison. Cinq ans plus tard, elle change d'institution et se retrouve pensionnaire au Couvent Saint-Roch de la Congrégation Notre-Dame à Québec. Sa mère la trouve bien raisonnable, elle ne s'ennuie pas. Nous verrons plus loin que ce ne fut pas toujours le cas. Poursuivons avec Gilbert qui ne fera pas sa sixième année au Collège de Lévis, malgré qu'il soit plutôt doué pour les études. De son côté, Gérard cessera ses études au Séminaire de Chicoutimi pour repartir vers l'Académie commerciale de Québec. Aussi, FX ira à l'école de Saint-Urbain, mais suivra ensuite un cours au Collège de Beauceville (« collège français et anglais, et école technique » également gérée par les Frères Maristes) pour y décrocher un diplôme en « agriculture ».

### **Un congé bien mérité! Et on reprend jusqu'à l'été.**

Une de ces fêtes majeures marquant l'année scolaire est bien sûr le Jour de l'An. Fait curieux, l'arrivée des enfants s'effectue dans les derniers jours de décembre, et non avant Noël. Les célébrations familiales sont souvent mentionnées pour le 1<sup>er</sup> janvier, les bons moments en famille y sont tous reliés, mais pas Noël lui-même. En se reportant au mois de décembre 1927, Angélique note l'arrivée d'Augustine Simard, fille d'August Hébert (sic) qui emménage pour le reste de l'année scolaire car elle fréquente l'école du « frère Mr Ludovic Potvin »

2. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain Tome 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal, 2009, pp. 268-274 et 611-615.

située devant la maison. Pour la fin des classes, Gilbert Adam revient le 26 décembre 1924. Le 30 décembre 1927, Gérard arrive du Séminaire tout comme FX de Saint-Urbain. En 1928, Gérard rejoint la maison le 24 décembre pour cause de santé publique : la « grippe indienne » sévit alors dans la région, mais n'est pas aussi forte qu'à Montréal ou d'autres villes où elle fit des victimes. On préfère alors terminer l'année quelques jours plus tôt que de risquer la propagation d'un virus pouvant tourner à l'épidémie, incontrôlable à l'époque.

La fin décembre 1932 apporte une bien triste nouvelle à Baie-Saint-Paul : l'école des Frères Maristes est réduite en cendres. Il est écrit que c'est « une perte considérable pour le village. En attendant la reconstruction, il faut deux classes dans le Couvent pour les petits garçons, et quatre à la salle Gobeil ». De leur côté, les Frères Maristes se répartissent les tâches : deux qui travaillent, et quatre qui « vont à la classe ». Le duo s'occupera de l'entretien du camion, du cheval, des voitures et des bâtisses etc. Divers extraits du journal confirment que la famille Simard passe de bons moments pendant le congé du Jour de l'An, que l'atmosphère est joyeuse, que les parents comme les enfants sont contents de se retrouver. Le plaisir est par contre de courte durée : les classes reprennent tout de suite après la Fête des Rois (6 janvier).

Tout comme les élèves du 21<sup>e</sup> siècle, les enfants Simard terminaient leurs classes à la fin du mois de juin. À tout moment, les entrées de journal soulignent cet événement annonçant l'été, les vacances... pour mieux aider au magasin! Le 20 juin 1926, Gilbert finit ses classes au Collège Lauzon à 16 ans. Il ne fera pas sa sixième année, s'orientant plutôt vers un cours commercial. Juin 1929 nous retourne un Gérard plutôt bien (aucune maladie à date) et grandi par rapport à janvier. François-Xavier reçoit son diplôme « d'agriculture » en juin 1934. Il faut noter, en terminant, qu'aucune mention n'est faite du congé pascal en lien avec les enfants et leur scolarité. C'est pourtant une fête importante, un temps fort pour une société fortement imprégnée par le catholicisme.

### Conserver l'esprit de famille

Gilbert, comme plusieurs de ses frères et sœurs, doit reprendre le chemin du collège le 8 janvier 1925. Le départ semble avoir été difficile : son « père (a dû lui parler) fort pour le résoudre ». Soulignons qu'une fois au Collège, loin de Baie-Saint-Paul, il n'a pas entendu le tremblement de terre historique de 1925 qui inquiéta ses concitoyens pendant toute une saison. Le départ pour les classes prenait différentes formes. Nous avons déjà évoqué le covoiturage, mais il arrivait que les parents

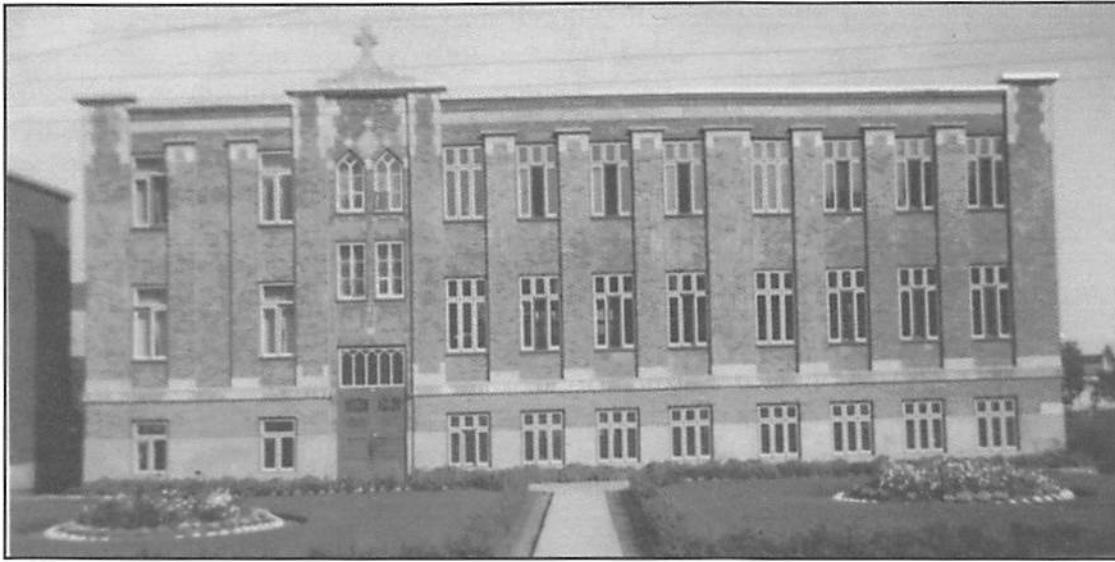
veillent à ce que les jeunes se rendent à bon port. Le 7 janvier 1928, les parents reconduisent François-Xavier à Saint-Urbain, accompagné de Gérard, et reviennent à la maison le lendemain. Deux jours plus tard, ce dernier quitte à son tour et n'est pas trop triste; il dit que le Séminaire est comme chez lui. Ses concours du mois de janvier seront couronnés de succès avec des mentions d'excellence, garantissant son passage à la troisième année à la prochaine rentrée. Sans s'en douter, ses jours heureux en classe loin de la maison prendront fin deux ans plus tard.

Joseph Simard, mari d'Angélique Gilbert, décède d'une crise cardiaque en janvier 1930. Il ne se sentait pas bien dans les premiers jours de l'année et, malgré les conseils et les soins du médecin, la mort l'emportera rapidement vers la moitié du mois. Au bout de huit jours d'école, Gérard n'en peut plus et revient à la maison, ébranlé et attristé par la mort de son père. Toujours pour cause d'ennui, c'est au tour de FX de vouloir revenir à la maison... Il semble avoir persévéré, ou sa mère l'a convaincu puisqu'il est écrit qu'un an plus tard, il est retourné au Collège de Beauceville en pleurant. Afin de clore les aventures de retour de classe après le congé du Jour de l'An, Marie-Anna, ma grand-mère, quitta le 8 janvier 1940 Baie-Saint-Paul pour la ville de Barlow située à St-Albans dans l'État du Vermont. Elle devait y apprendre l'anglais, spécifiquement la prononciation. Elle sera de retour le 1<sup>er</sup> juin de la même année en sachant « très bien la langue anglaise ».

Entre les congés et avec l'éloignement, Angélique et les enfants désiraient conserver un lien afin que les nouvelles circulent d'un côté comme de l'autre. En 1927, FX ayant quitté pour Saint-Urbain et Albéric n'étant âgé que de neuf mois, une correspondance soutenue s'installa entre Baie-Saint-Paul, la Beauce, Chicoutimi et Lévis. On imagine facilement que les nouvelles de la famille, les résultats scolaires, l'appréciation des offices religieux remplissaient les boîtes postales. Toutefois, pour Angélique, seulement écrire « n'est pas pareil ». Elle fait usage du téléphone, appareil de la vie moderne, tant pour appeler Gérard tous les dimanches que François-Xavier. Ce dernier devait se rendre chez son oncle Ernest afin de pouvoir parler à sa mère. L'écriture est bien, mais avec le téléphone, elle s'ennuie moins. C'est d'ailleurs un des rares passages où elle couche sur papier ses états d'âme, contrastant avec une écriture et des pensées plutôt rationnelles, laissant rarement poindre une émotion.

En ayant un contact direct avec ses enfants, elle se montre fière des bons résultats de Gérard au Séminaire.





*L'Académie Saint-Joseph  
sous la direction des  
Frères Maristes de Baie-  
Saint-Paul*

Coll. SHC

Il ne se plaint pas de la nourriture apparemment. Nous bénéficions de beaucoup d'informations au sujet de Gérard. En 1928, il arrive à la maison le 18 mai, après s'être rétabli d'une crise d'appendicite. Il avait arrêté d'étudier depuis un mois, a passé huit jours au lit soigné avec de la glace et sans manger. Depuis janvier, il a paru régulièrement incommodé par la maladie : outre l'appendicite, il aurait eu un mal de dents ayant nécessité l'extraction de deux dents. Une intervention de trois heures pour une facture de 5\$. Elle a dû s'inquiéter de cette inflammation inquiétante à l'époque. Son fils malade, elle à la maison loin de lui. Le téléphone est mieux que l'écriture, mais rien n'y fait dans les circonstances.

### **Observations personnelles sur le parcours des Simard**

Les notes éparées dans le journal d'Angélique nous permettent, une fois rassemblées, de dresser un portrait des questions et facteurs reliés à l'éducation des enfants dans une famille charlevoisienne des années 1920 et 1930. Tout d'abord, il faut noter les conditions qui apparaissent privilégiées dans les différents parcours scolaires des enfants : ils sont pensionnaires, loin de la maison. Avec le parcours détaillé des 5 enfants, nous pouvons imaginer les coûts rattachés. Reprenons l'exemple de l'année scolaire de niveau primaire de François-Xavier qui coûtait \$16 par année, en plus de 100\$ de pension versés à la cousine de sa mère. Il y avait une école à Baie-Saint-Paul (tenue par les Frères Maristes), mais FX ne « s'occupait pas par lui-même ». Sa mère jugeait que l'école de Saint-Urbain était plus adéquate.

Dans ce journal est donné l'exemple du salaire annuel d'un commis de magasin, 25\$ par mois : il est loin d'être acquis que cinq enfants puissent obtenir la même éducation dans cette famille. Ajoutons le transport et

d'autres coûts afférents, la note devait frôler les 600\$ par année pour les cinq enfants mentionnés dans ces pages. C'est l'équivalent du salaire de deux commis au magasin. Comme l'écrivait Angélique : c'est cher, mais ça vaut la peine. Un autre signe de l'environnement privilégié se retrouve dans le fait que la famille pouvait choisir l'école de Saint-Urbain, au lieu de se contenter de celle de Baie-Saint-Paul.

Au-delà des raisons liées aux établissements disponibles, on retrouve des motivations que nous pouvons comprendre : combien de parents aujourd'hui pourraient « faire étudier » leurs enfants tout en travaillant ou vaquant à leurs occupations quotidiennes? Déjà que certains parents d'aujourd'hui trouvent que la période des devoirs avec leurs enfants est quelquefois un casse-tête... Permettons-nous une hypothèse : la nécessité d'instruire les enfants, liée au monde industriel alors en plein développement semble bien incompatible avec le rythme de vie observé à cette époque, soit privilégier la fréquentation scolaire entre les périodes où les parents requéraient l'aide des enfants pour le travail familial sur les terres agricoles ou dans le commerce. Angélique reconnaît d'une part la nécessité d'instruire FX (et les autres), et d'autre part le sort qui l'attendrait s'il restait à Baie-Saint-Paul : étudier au milieu de tâches à accomplir chaque jour pour le magasin.

En lisant les péripéties de tout ce beau « petit » monde, on peut noter de grands progrès dans les domaines médicaux et des transports. Ne pensons qu'à l'appendicite de Gérard soignée avec de « la glace sans manger » ou ses dents (les arracher réglait tout) ainsi qu'à l'épidémie de « grippe indienne » de 1928. Nous avons des hôpitaux avec du personnel bien formé pour intervenir rapidement; les appendicites, quoiqu'encore souffrantes, constituent une intervention de routine pour les chirurgiens.

giens. Nous avons une meilleure hygiène dentaire en général et la Direction de la santé publique organise des campagnes de vaccination et d'information pour lutter contre la grippe. Mentionnons également que du côté de la santé mentale, nous sommes sensibilisés aux questions entourant le deuil, et nous pouvons consulter des professionnels fournissant un support lors de la traversée de telles épreuves. Et, à défaut de consulter un professionnel dans un cabinet, il existe des lignes d'écoute, des lignes d'urgence. Force est de reconnaître que notre monde est bien différent de celui d'Angélique Gilbert et de sa famille.



Coll. Jean-François Gingras

*Élisabeth et Marie-Anna Simard, filles d'Angélique Simard, dans leurs jeunes années*

En parcourant le livre *Histoire de Charlevoix*<sup>3</sup>, une notion revient de façon régulière, décrite comme un facteur incontournable du développement ou de la prospérité de Charlevoix : les axes de transport. Le développement du réseau routier ou ferroviaire fut l'objet de débats passionnés et cruciaux à diverses étapes de l'occupation du territoire. Aujourd'hui, avec nos puissantes voitures, comment évalue-t-on les entrées relatant les expéditions afin d'amener les enfants vers leur collège respectif? Comment recevions-nous le projet de voyage à Saint-Urbain aller-retour avec un coucher? Nous pouvons aller à Québec et revenir à Baie-Saint-Paul dans la même journée... Et rejoindre le Saguenay par bateau? Nos anciens ne s'y trompaient pas; les axes de transport contribuaient bel et bien aux activités de la région, tant économique que sur le plan de l'éducation. Mentionnons à titre d'exemple les réalités d'un déplacement Baie-Saint-Paul-Saint-Urbain. La distance est d'environ 22 kilomètres. Avec les routes et les moyens de transport d'aujourd'hui, cela prend environ 28 minutes en automobile; peut-on estimer le temps avec les chemins

de l'époque et une voiture à cheval? Rappelons que le développement des chemins au début du siècle dernier était conditionnel à un développement des marchés ou à l'exploitation de ressources. Les groupes d'intérêt de Baie-Saint-Paul souhaitent rejoindre le Saguenay via Saint-Urbain, alors que ceux de La Malbaie veulent développer leurs attraits touristiques? La situation est réglée à l'avantage de La Malbaie en 1925. Le chemin de Saint-Urbain attendra à plus tard.

## Conclusion

En récapitulant, tenter d'établir un portrait de parcours scolaires avant que l'éducation soit universelle, obligatoire et gratuite (pour le niveau primaire) ne soit mise en place progressivement à partir de 1943<sup>4</sup> serait hasardeux à partir de ce seul exemple. On retiendra que les enfants doivent s'éloigner pour s'instruire, Baie-Saint-Paul n'ayant pas tous les établissements nécessaires à cette époque.

Angélique inscrit ses entrées de journal selon les étapes scolaires (rentrée, congé du Jour de l'An ou fin des classes), en y ajoutant les défis liés à l'organisation et au transport des enfants vers les différents collèges, et en consignait les maladies ou les événements modifiant le déroulement de l'année scolaire.

Animée vraisemblablement par un désir de voir ses enfants instruits, elle consacra une part non-négligeable des revenus familiaux pour cette instruction, trouva un moyen de garder le contact avec les enfants et, avec son mari certainement, les encouragea à persévérer dans leurs études. Ce sont des repères intéressants afin de prendre plaisir à comparer le sort de la famille Simard dans la gestion des études des enfants avec celui d'une famille de notre époque.

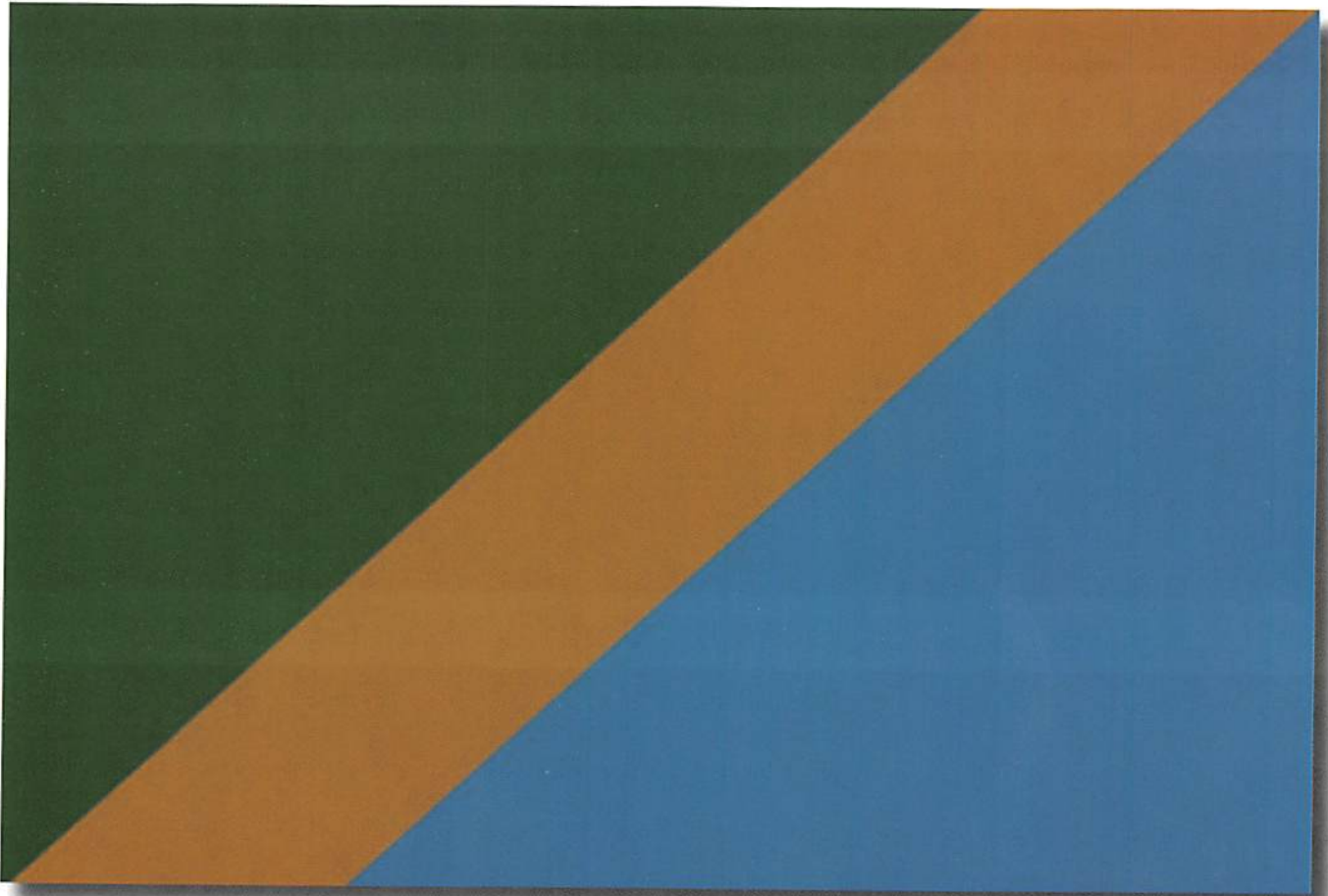
Finalement, lorsqu'on voit les obstacles et les difficultés d'étudier dans les années 1920 et 1930, il est bien difficile de rester insensible à la situation qui prévaut dans notre réseau scolaire. D'un côté, les jeunes contemporains se retrouvent privilégiés de pouvoir consacrer tout leur temps à s'instruire sans être constamment requis par leurs parents à l'opération du commerce ou à l'exploitation de la terre comme avant; et de l'autre, les modifications drastiques aux conditions d'apprentissage et d'enseignement des quinze dernières années soulèvent bien des questions, dont celles-ci : quelle priorité accordons-nous à l'éducation de nos enfants? Quel soutien leur apportons-nous?

3. Serge Gauthier et Normand Perron. *Histoire de Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. P. 234.

4. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Hébert. *Histoire du Québec contemporain Tome II : Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 2009, p. 102

# POUR L'HONNEUR DE CHARLEVOIX

AFFICHEZ NOTRE DRAPEAU RÉGIONAL



Le **DRAPEAU DE CHARLEVOIX** s'inspire des trois pays de Charlevoix tels que décrits par l'écrivain Félix-Antoine Savard et il s'orne donc:

- **DE VERT COMME LA FORÊT ENVIRONNANT UNE PARTIE DU TERRITOIRE;**
- **D'OR POUR LA SECTION TERRIENNE OÙ S'EST IMPLANTÉE SA POPULATION;**
- **DE BLEU POUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT LONGEANT TOUTE LA CÔTE DE LA RÉGION;**

**EN VENTE**

Disponible au bureau de la Société d'histoire de Charlevoix :  
158, de l'Église (Deuxième étage) à La Malbaie (G5A 1R4)  
ou sur notre site web:

**[WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM](http://WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM)**



ÉDITIONS CHARLEVOIX

NOUVEAUTÉ 2016

D'UN VEAU D'OR À L'AUTRE

PAR SERGE GAUTHIER



SERGE GAUTHIER

**D'UN VEAU D'OR  
À L'AUTRE**

ÉDITIONS  
CHARLEVOIX

*«Quand donc cesseront-ils d'adorer l'argent des autres au lieu de se prendre en main comme des personnes libres de gérer la destinée économique de leur région?»*

POUR COMMANDER

[WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM](http://WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM)